



MINES D'OR WESDOME LTÉE

RAPPORT DE GESTION
DU TRIMESTRE CLOS LE
31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION.....	1
MESURES DE PERFORMANCE NON CONFORMES AUX IFRS	1
VUE D'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE	1
FAITS SAILLANTS DU T1 DE 2025	2
FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS	3
VUE D'ENSEMBLE DU MARCHÉ DE L'OR ET DU COURS DE CHANGE DES DEVISES	6
PERSPECTIVES.....	7
RÉSULTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS	8
APERÇU DES MINES EN EXPLOITATION	12
LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL	18
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	22
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	22
MESURES DE PERFORMANCE NON CONFORMES AUX IFRS	23
QUESTIONS COMPTABLES	33
RÈGLES DE PRÉSENTATION.....	33
OPÉRATIONS HORS BILAN.....	33
ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES	33
PRISES DE POSITION EN COMPTABILITÉ	35
RISQUES ET INCERTITUDES	37
RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	37
RESPONSABILITÉ LIÉE AUX INFORMATIONS TECHNIQUES	38
INFORMATION SUR LES ESTIMATIONS DE RESSOURCES MESURÉES, INDIQUÉES ET PRÉSUMÉES	38
MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	38
FACTEURS DE RISQUE	39

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « **rapport de gestion** ») doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de Mines d'Or Wesdome Ltée (« **Wesdome** » ou la « **Société** ») pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024 et les notes annexes (les « **états financiers** ») qui ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (« **IFRS** ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« **IASB** »).

Tous les montants indiqués dans le présent rapport de gestion sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion rend compte des informations disponibles le 13 mai 2025.

Le présent document contient des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs. Consultez la mise en garde à la rubrique, « **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs** », du présent rapport de gestion.

Les abréviations suivantes sont utilisées pour décrire les périodes examinées dans le présent rapport de gestion :

<i>Abréviation</i>	<i>Période</i>	<i>Abréviation</i>	<i>Période</i>
T1 de 2025	<i>Du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025</i>	T1 de 2024	<i>Du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024</i>
T4 de 2024	<i>Du 1^{er} octobre 2024 au 31 décembre 2024</i>	T4 de 2023	<i>Du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2023</i>
T3 de 2024	<i>Du 1^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024</i>	T3 de 2023	<i>Du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023</i>
T2 de 2024	<i>Du 1^{er} avril 2024 au 30 juin 2024</i>	T2 de 2023	<i>Du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2023</i>

MESURES DE PERFORMANCE NON CONFORMES AUX IFRS

Wesdome utilise des mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion, car elle estime que ces mesures généralement reconnues du secteur fournissent une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. Ces mesures de performance non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni comme un substitut aux mesures de performance préparées conformément aux IFRS.

Les mesures de performance non conformes aux IFRS comprennent :

- le prix moyen réalisé de l'or vendu;
- les coûts décaissés et les coûts décaissés par once d'or vendue;
- les coûts de production et les coûts de production par tonne broyée;
- la marge de trésorerie et la marge de trésorerie par once d'or vendue;
- les dépenses en immobilisations de maintien et de croissance;
- les coûts de maintien complets (« **CMC** ») et les CMC par once d'or vendue;
- les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action;
- le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action;
- le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« **BAIIA** »).

Pour obtenir de plus amples renseignements et des rapprochements détaillés, veuillez consulter la rubrique, « **Mesures de performance non conformes aux IFRS** », du présent rapport de gestion.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE

Wesdome est une société ouverte constituée sous le régime des lois de l'Ontario. Les actions ordinaires de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») sous le symbole « **WDO** », de concert avec une inscription secondaire sur le marché OTCQX, sous le symbole « **WDOFF** ». Le siège social de la Société est situé au 220, rue Bay, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5J 2W4.

L'exploitation minière sécuritaire et responsable est au cœur de nos priorités. En témoigne l'importance que nous accordons à notre personnel, à la population et à l'environnement, autant d'éléments qui font partie intégrante de notre

succès. Nous cherchons sans cesse à cerner et à éviter ou à limiter le plus possible les répercussions négatives éventuelles de nos activités tout en veillant à engendrer de nouvelles retombées positives au moyen d'investissements et de partenariats avec les parties prenantes, les communautés et les peuples autochtones. Nous sommes également persuadés que les buts et objectifs que nous nous fixons peuvent améliorer notre bilan au chapitre du développement durable et faire en sorte que nous nous portions garants de leur réalisation.

Wesdome est un producteur aurifère canadien qui exploite deux mines souterraines de premier plan, à savoir la mine Eagle River, située 50 km à l'ouest de Wawa, en Ontario, et la mine Kiena, située à Val-d'Or, au Québec, ainsi que des installations de traitement. L'objectif principal de la Société est de tirer parti de manière réactive de cette plateforme d'exploitation et d'un pipeline d'exploration de friches industrielles et de terrains vierges de haute qualité pour devenir le prochain producteur aurifère intermédiaire du Canada. En 2025, Eagle River devrait produire entre 100 000 et 110 000 onces d'or et Kiena devrait produire entre 90 000 et 100 000 onces d'or. Dans une perspective stratégique, Wesdome mène des travaux d'exploration sur le lot de terres de 100 km² à Eagle River et le lot de terres de 75 km² à Kiena. Des renseignements financiers supplémentaires concernant Wesdome, y compris la notice annuelle de la Société, peuvent être consultés sur son site Web, www.wesdome.com, ou sous le profil de la Société sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

FAITS SAILLANTS DU T1 DE 2025

- La production d'or consolidée s'est établie à 45 692 onces, en hausse de 37 % par rapport à celle du T1 de 2024. Le coût des ventes par once vendue² a diminué pour s'établir à 1 325 \$ (923 \$ US), les coûts décaissés par once vendue¹ se sont élevés à 1 320 \$ (920 \$ US) et les CMC par once vendue¹ ont fléchi pour s'établir à 1 960 \$ (1 366 \$ US). Le prix moyen réalisé de l'or vendu s'est chiffré à 4 136 \$ (2 882 \$ US) l'once.
- Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 86 % par rapport au T1 de 2024 pour s'établir à 187,6 millions de dollars au T1 de 2025.
- La marge de trésorerie¹ a également augmenté considérablement au cours des cinq derniers trimestres, s'établissant à 46,6 millions de dollars au T1 de 2024, à 76,2 millions de dollars au T2 de 2024, à 94,6 millions de dollars au T3 de 2024, à 124,6 millions de dollars au T4 de 2024 et à 127,6 millions de dollars au T1 de 2025.
- Le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 62,5 millions de dollars, soit un bénéfice par action de 0,42 \$, ce qui représente une hausse de 51,8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2024.
- Le BAIIA¹ a augmenté pour s'établir à 119,4 millions de dollars, soit plus de trois fois par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation du nombre d'onces vendues et d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu.
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 80,2 millions de dollars, ce qui représente des flux de trésorerie d'exploitation par action³ de 0,53 \$, soit 33,7 millions de dollars de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation du nombre d'onces vendues et d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu. Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont augmenté de façon constante au cours des cinq derniers trimestres, s'établissant à 46,5 millions de dollars au T1 de 2024, à 57,1 millions de dollars au T2 de 2024, à 61,0 millions de dollars au T3 de 2024, à 76,4 millions de dollars au T4 de 2024 et à 80,2 millions de dollars au T1 de 2025.
- La trésorerie de 167,9 millions de dollars a plus que triplé depuis le T1 de 2024, ce qui se traduit par des liquidités disponibles à la clôture du trimestre de 317,9 millions de dollars, y compris la trésorerie et 150,0 millions de dollars de capacité totale non utilisée aux termes de la facilité de crédit renouvelable de la Société.
- Les flux de trésorerie disponibles¹ ont augmenté pour atteindre 47,5 millions de dollars, soit 0,32 \$ par action, contre 19,4 millions de dollars, soit 0,13 \$ par action, pour la période correspondante de 2024, en raison principalement de la hausse du nombre d'onces vendues et de l'augmentation du prix moyen réalisé de l'or vendu, partiellement neutralisées par une augmentation des dépenses en immobilisations.

Après la clôture du trimestre, la Société a annoncé l'acquisition d'Angus Gold : l'ajout stratégique d'Angus Gold, qui devrait être conclu d'ici la fin de juin, quadruplera la taille du territoire d'Eagle River. Il s'agit d'une transaction complémentaire hautement logique et stratégique qui réunit un ensemble de terrains contigus entre la mine et l'usine de traitement d'Eagle River, améliorant ainsi la capacité de la Société à dégager de la valeur par le biais du forage.

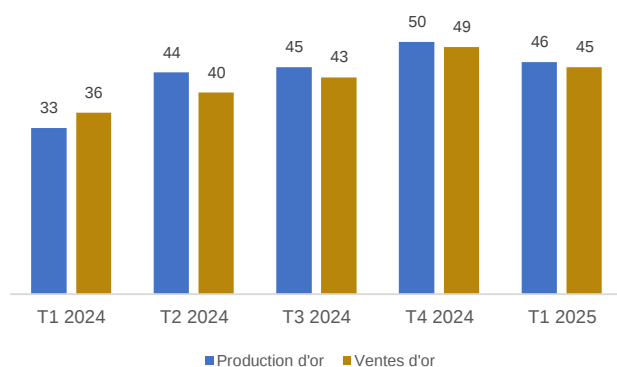
1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

2. Le coût des ventes par once vendue est calculé en divisant le coût des ventes par le nombre d'onces vendues.

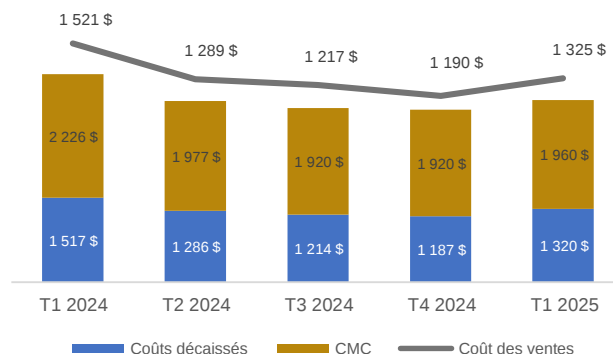
3. Les flux de trésorerie d'exploitation par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par le nombre moyen pondéré d'actions.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

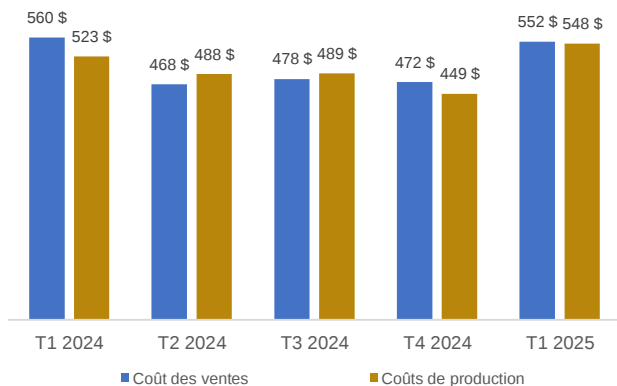
Production d'or et ventes d'or (milliers d'onces)



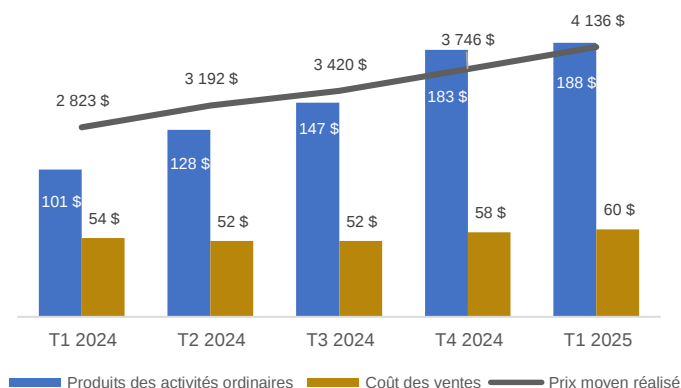
Coût des ventes, coûts de maintien complets et coûts décaissés (\$/once)



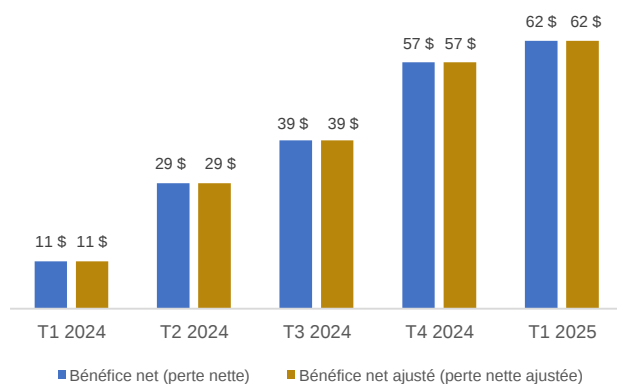
Coût des ventes et coûts de production (\$/t)



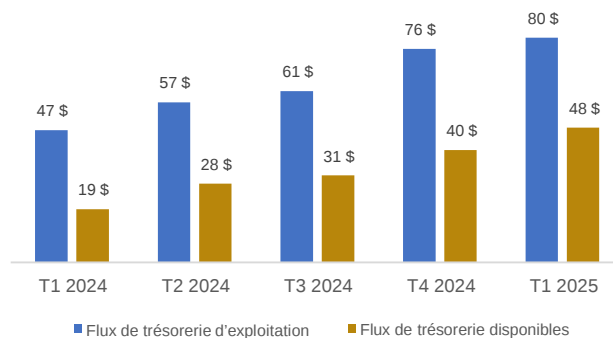
Produits des activités ordinaires et coût des ventes (M\$)
Prix moyen réalisé de l'or vendu (\$/once)



Bénéfice net et bénéfice net ajusté (M\$)



Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles (M\$)



Le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles, les coûts décaissés, les coûts de maintien complets, le prix moyen réalisé de l'or vendu et les coûts de production par tonne broyée ne sont pas des mesures de performance conformes aux IFRS. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Le tableau qui suit présente un résumé des principaux faits saillants opérationnels et financiers de la Société pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024 :

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T1 2025	T1 2024	Variation	
Résultats financiers				
Produits des activités ordinaires ²	187 618	100 922	86 696	86 %
Coût des ventes	60 024	54 298	5 726	11 %
Marge brute	103 374	22 243	81 131	365 %
Marge de trésorerie ¹	127 594	46 624	80 970	174 %
BAIIA ¹	119 359	40 675	78 684	193 %
Bénéfice net	62 473	10 708	51 765	483 %
Résultat par action	0,42	0,07	0,34	480 %
Bénéfice net ajusté ¹	62 473	10 708	51 765	483 %
Bénéfice net ajusté par action ¹	0,42	0,07	0,34	480 %
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	80 156	46 502	33 654	72 %
Flux de trésorerie d'exploitation par action ³	0,53	0,31	0,22	71 %
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	1 346	(10 169)	11 515	113 %
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(36 665)	(29 452)	(7 213)	(24) %
Flux de trésorerie disponibles ¹	47 505	19 448	28 057	144 %
Flux de trésorerie disponibles par action ¹	0,32	0,13	0,19	143 %
Cours de change moyens 1 \$ US → \$ CA	1,4350	1,3488	0,09	6 %
Résultats opérationnels				
Production d'or (onces)	45 692	33 322	12 370	37 %
Ventes d'or (onces)	45 300	35 700	9 600	27 %
Par once d'or vendue ¹				
Coût des ventes ⁴ (\$/once)	1 325	1 521	(196)	(13) %
Coût des ventes ⁴ (\$ US/once)	923	1 128	(204)	(18) %
Coûts décaissés ¹ (\$/once)	1 320	1 517	(198)	(13) %
Coûts décaissés ¹ (\$ US/once)	920	1 125	(205)	(18) %
CMC ¹ (\$/once)	1 960	2 226	(266)	(12) %
CMC ¹ (\$ US/once)	1 366	1 650	(284)	(17) %
Prix moyen réalisé ¹ (\$/once)	4 136	2 823	1 313	47 %
Prix moyen réalisé ¹ (\$ US/once)	2 882	2 093	789	38 %
Situation financière				
Trésorerie	167 934	48 252	119 682	248 %
Fonds de roulement ⁵	181 341	(1 033)	182 374	17 655 %
Total des actifs	816 587	636 190	180 397	28 %
Passifs courants	57 217	86 209	(28 992)	(34) %
Total des passifs	179 986	194 546	(14 560)	(7) %

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.
2. Les produits des activités ordinaires comprennent des montants de 0,2 million de dollars et de 0,1 million de dollars pour le T1 de 2025 et le T1 de 2024 respectivement, provenant de la vente d'argent comme sous-produit.
3. Les flux de trésorerie d'exploitation par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par le nombre moyen pondéré d'actions.
4. Le coût des ventes par once vendue est calculé en divisant le coût des ventes par le nombre d'onces vendues.
5. Le fonds de roulement est la somme des actifs à court terme moins les passifs à court terme dans l'état de la situation financière.

Faits saillants opérationnels

- La production d'or a augmenté de 37 % au T1 de 2025 par rapport à celle de la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse de la capacité et d'une teneur plus élevée.
- Les coûts décaissés ont diminué de 13 % par rapport au T1 de 2024 pour s'établir à 1 320 \$ (920 \$ US) par once au T1 de 2025, en raison essentiellement d'une augmentation de 27 % du nombre d'onces vendues, partiellement neutralisée par une augmentation de 9 % du total des charges d'exploitation minière. Le total des charges d'exploitation minière a augmenté de 4,7 millions de dollars, en raison principalement d'un accroissement de 12 % de la capacité et d'une augmentation de 37 % de la production d'onces.
- Les CMC de 1 960 \$ (1 366 \$ US) par once pour le T1 de 2025 ont diminué de 12 % par rapport au T1 de 2024, en raison principalement de l'augmentation de 27 % du nombre d'onces vendues, partiellement contrebalancée par l'augmentation de 9 % du total des charges d'exploitation minière, par la hausse de 8 % des dépenses en immobilisations de maintien et par l'augmentation de 2,7 millions de dollars des charges de la Société et frais généraux.
- La marge de trésorerie du T1 de 2025 a été supérieure de 81,0 millions de dollars, ou 174 %, à celle de la période correspondante de 2024, en raison surtout de la hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu en dollars canadiens et de l'augmentation du nombre d'onces vendues.
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 80,2 millions de dollars (0,53 \$ par action) pour le T1 de 2025 ont augmenté de 33,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2024, en raison principalement de l'augmentation de 81,0 millions de dollars de la marge de trésorerie, contrebalancée par la hausse de 36,5 millions de dollars des paiements d'impôt sur le résultat et par les variations défavorables de 8,8 millions de dollars du fonds de roulement.
- Les flux de trésorerie disponibles du T1 de 2025 ont été supérieurs de 28,1 millions de dollars à ceux de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une hausse de la marge de trésorerie, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses en immobilisations.

Faits saillants financiers

- Le bénéfice net du T1 de 2025 a augmenté de 51,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2024, en raison de l'augmentation de la marge de trésorerie de 81,0 millions de dollars, contrebalancée par la hausse de 27,8 millions de dollars des impôts.
- Au T1 de 2025, Wesdome a généré des produits des activités ordinaires de 187,4 millions de dollars provenant de la vente de 45 300 onces d'or à un prix moyen réalisé de l'or vendu de 4 136 \$ (2 882 \$ US) l'once, comparativement à la vente de 35 700 onces d'or à 2 823 \$ (2 093 \$ US) l'once pour des produits des activités ordinaires de 100,9 millions de dollars au T1 de 2024. L'augmentation de 86 % des produits des activités ordinaires tirés de l'or est principalement attribuable à la hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu et à l'augmentation du nombre d'onces vendues.
- Le coût des ventes du T1 de 2025 a augmenté de 5,7 millions de dollars, ou de 11 %, par rapport à la période correspondante de 2024, en raison d'une augmentation des coûts miniers attribuable à l'augmentation de 37 % du nombre d'onces produites et à la hausse de 12 % de la capacité.
- Le solde de la trésorerie s'est établi à 167,9 millions de dollars au 31 mars 2025, comparativement à 123,1 millions de dollars au 31 décembre 2024. Le montant de la trésorerie, déduction faite des fonds disponibles sur la facilité de crédit renouvelable, a augmenté de 44,8 millions de dollars au T1 de 2025, tandis que le total des liquidités a augmenté pour s'établir à 318 millions de dollars.

Mise en valeur, exploration et autres faits saillants

Eagle River

- Des forages de délimitation ont été réalisés dans les zones Falcon, 311, 300, 711 et 800 afin de soutenir la production prévue pour 2025 et 2026. Les forages d'expansion et de conversion dans la zone 6 Central appuient la continuité des teneurs élevées en plongée, ainsi que le prolongement de la minéralisation vers l'ouest et en direction du pendage, dans la continuité de la zone Falcon 311.

- La plus récente interprétation des résultats de forage dans la zone 300 indique la présence d'une structure distincte, subparallèle à celle qui renferme la minéralisation principale de la zone 300, désormais désignée sous le nom de zone 300 Fold. Les résultats d'analyse et l'interprétation géologique suggèrent un pendage plus modéré de la minéralisation, moins prononcé que celui de la zone 300 principale, avec une continuité en plongée encore ouverte à l'exploration dans les deux zones.
- Les forages de surface se sont poursuivis sur la cible géophysique anomalie D, détectée par polarisation provoquée (« PP »), et ont recoupé des veines mineures ainsi qu'une certaine minéralisation. Deux des cinq sondages réalisés ont indiqué des intersections anormales, qui sont en cours d'interprétation.
- Dans le cadre de la première phase du programme, 11 forages de surface ont été réalisés à Birch Vein, ciblant deux éclats de roche historiques à haute teneur situés dans un secteur à la géologie comparable à celle de la mine Eagle River et traversé par une branche secondaire du cisaillement Eagle River Splay d'orientation nord-ouest. Les sondages ont mis en évidence des veines de quartz fumé atteignant 0,5 m d'épaisseur, ainsi qu'un cisaillement continu sur environ 500 m, présentant une forte altération en biotite.

Kiena

- L'exploration continue des zones de l'éponte inférieure de Kiena Deep à partir de la rampe du niveau 127 ainsi que les essais continus des zones A de Kiena Deep au moyen de forages intercalaires à partir de la station de transfert du niveau 127 continuent de confirmer la continuité de la teneur des zones respectives et donnent des résultats prometteurs. Les informations issues des forages sont en train d'être incorporées dans un modèle lithostructural actualisé et une ressource minérale actualisée, qui constitueront tous deux la base du rapport technique de 2026.
- Le forage de définition de la zone B à partir de la rampe du niveau 125 s'est poursuivi afin de tester les extensions latérales et verticales de la zone. Les résultats obtenus ont permis de mettre à jour le modèle géologique, révélant la présence de plusieurs lentilles minéralisées dans le secteur. Le forage intercalaire a recoupé de l'or visible, ce qui met en évidence un potentiel de teneurs plus élevées en profondeur. La zone demeure ouverte en plongée.
- Le forage d'exploration à partir du nouveau niveau 109 visant la zone VC se poursuit. Toutefois, les travaux réalisés jusqu'à maintenant n'ont pas donné les résultats escomptés en raison de mauvaises conditions de terrain entre la baie de forage et la zone ciblée. Des évaluations sont en cours afin de prolonger la galerie d'exploration vers une zone où les conditions géotechniques sont plus favorables, ce qui permettra de mettre en œuvre des programmes de forage intensifs ciblant à la fois la zone VC et la zone North, située à proximité.
- Le forage d'exploration à partir du niveau 33 ciblant les extensions latérales et la continuation en aval-pendage de la zone n°22 Shawkey est en cours. Les sondages effectués jusqu'à présent ont confirmé la continuité du dyke de porphyre associé à cette zone.
- Au gisement Presqu'île, des programmes de forage de délimitation ont été élaborés, et le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre.

VUE D'ENSEMBLE DU MARCHÉ DE L'OR ET DU COURS DE CHANGE DES DEVISES

La performance financière de la Société est fortement tributaire du cours de l'or, qui a une incidence directe sur sa rentabilité et ses flux de trésorerie. Le cours de l'or est soumis à une forte volatilité et influencé par de nombreux facteurs, tels que la vigueur du dollar américain, l'offre et la demande, les taux d'intérêt et les taux d'inflation, sur lesquels la Société n'a aucun contrôle.

	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation (en %)
Prix moyen réalisé de l'or par once d'or vendu	4 136 \$ 2 882 \$ US	2 823 \$ 2 093 \$ US	46 % 38 %
Prix moyen de l'or par once établi par la LBMA*	4 103 \$ 2 860 \$ US	2 792 \$ 2 070 \$ US	47 % 38 %

Source des données : prix de l'or fixé au comptant établi en après-midi par la London Bullion Market Association

La monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien (« \$ CA ») puisque toutes ses activités et tous ses actifs sont basés au Canada. Toutefois, les produits des activités ordinaires, la rentabilité et les flux de trésorerie de la Société sont exposés aux variations du cours de l'or et du dollar américain (« \$ US ») par rapport aux cours de change du dollar canadien puisque le produit principal de la Société, l'or, est essentiellement négocié en dollars américains. Wesdome n'avait aucun contrat de change à terme au T1 de 2025 ni au 31 mars 2025. Cette position sera revue de temps à autre lorsque les conditions du marché le justifient.

PERSPECTIVES

Prévisions de 2025

Le tableau suivant présente les prévisions de Wesdome pour 2025 :

		Eagle River	Kiena	Prévisions Combinées
Production				
Teneur du minerai traité	(g/t)	13,0 à 15,0	10,0 à 11,0	11,0 à 13,0
Production d'or	(onces)	100 000 à 110 000	90 000 à 100 000	190 000 à 210 000
Coûts d'exploitation				
Charge d'épuisement et d'amortissement	(M\$)	55 \$	65 \$	120 \$
Charges de la Société et frais généraux ¹	(M\$)	12 \$	12 \$	24 \$
Coûts d'exploration et d'évaluation ²	(M\$)	5 \$	10 \$	15 \$
Coûts décaissés ³	(\$/once)	1 225 \$ à 1 350 \$	1 025 \$ à 1 150 \$	1 125 \$ à 1 250 \$
CMC ³	(\$/once)	1 875 \$ à 2 075 \$	1 650 \$ à 1 875 \$	1 775 \$ à 1 975 \$
	(\$ US/once)	1 400 \$ à 1 550 \$	1 225 \$ à 1 400 \$	1 325 \$ à 1 475 \$

Investissements en immobilisations⁴				
Total des dépenses en immobilisations	(M\$)	65 \$	95 \$	160 \$
Dépenses en immobilisations de maintien ³	(M\$)	60 \$	55 \$	115 \$
Dépenses en immobilisations de croissance ³	(M\$)	5 \$	40 \$	45 \$

1. Les prévisions combinées pour 2025 concernant les charges de la Société et frais généraux excluent un montant estimatif de 4 millions de dollars au titre de la rémunération fondée sur des actions. Les charges de la Société et frais généraux de 24 millions de dollars sont répartis de manière égale entre les sites et sont inclus dans le calcul des CMC.
2. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent principalement les activités de forage en surface et les dépenses des bureaux régionaux.
3. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.
4. Le total des dépenses en immobilisations correspond à la somme des dépenses en immobilisations de maintien et de croissance et figure dans les activités d'investissement des tableaux des flux de trésorerie dans les états financiers de la Société.

Prévisions de production d'or pour 2026

Le tableau suivant présente les prévisions de production de Wesdome pour l'exercice 2026 :

	Eagle River	Kiena	Prévisions combinées
Production d'or (onces)	100 000 à 110 000	95 000 à 110 000	195 000 à 220 000

RÉSULTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Résultats financiers								
Produits des activités ordinaires ²	187 618	182 611	146 852	127 799	100 922	102 221	69 696	84 555
Coût des ventes	60 024	57 974	52 217	51 560	54 298	54 645	47 463	55 833
Marge de trésorerie ¹	127 594	124 637	94 635	76 239	46 624	47 576	22 233	28 722
Bénéfice net (perte nette)	62 473	56 629	38 999	29 135	10 708	2 420	(3 248)	(5 014)
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) ¹	62 473	56 629	39 196	29 135	10 708	2 420	(2 573)	(5 014)
BAIIA ¹	119 359	114 868	84 600	67 863	40 675	38 256	12 933	22 020
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	80 156	76 411	60 976	57 083	46 502	37 176	45 076	13 979
Flux de trésorerie disponibles ¹	47 505	39 874	30 838	28 437	19 448	7 799	10 672	(5 279)
Information par action :								
Bénéfice net (perte nette)	0,42	0,38	0,26	0,19	0,07	0,02	(0,02)	(0,03)
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) ¹	0,42	0,38	0,26	0,19	0,07	0,02	(0,02)	(0,03)
Flux de trésorerie d'exploitation	0,53	0,51	0,41	0,38	0,31	0,25	0,30	0,09
Flux de trésorerie disponibles ¹	0,32	0,27	0,21	0,19	0,13	0,05	0,07	(0,04)
Chiffres clés des états financiers :								
Trésorerie	167 934	123 097	82 515	50 697	48 252	41 371	31 582	22 067
Fonds de roulement	181 341	131 261	69 413	31 204	(1 033)	(6 894)	(18 839)	(2 914)
Total des actifs	816 587	746 654	684 736	644 288	636 190	618 956	605 364	601 320
Total des passifs non courants	122 769	121 953	110 269	108 009	108 337	102 541	93 404	100 172
Résultats opérationnels								
Broyage (tonnes)								
Eagle River	60 010	60 358	57 984	52 552	51 632	54 669	55 153	64 672
Kiena	48 690	62 421	51 321	57 669	45 344	49 649	47 351	51 824
Capacité	108 700	122 779	109 305	110 221	96 976	104 318	102 504	116 496
Teneur du minerai traité (g/t Au)								
Eagle River	15,6	14,3	13,1	11,8	15,5	14,1	11,9	11,4
Kiena	10,8	11,5	13,1	13,5	5,9	7,7	4,9	5,0
Récupération (%)								
Eagle River	96,3	96,5	97,0	96,3	97,0	97,0	96,7	96,5
Kiena	98,9	99,1	99,0	99,0	98,2	98,5	98,4	97,7
Production (onces)								
Eagle River	28 999	26 702	23 688	19 272	24 899	24 072	20 391	22 845
Kiena	16 693	22 865	21 421	24 763	8 423	12 144	7 369	8 147
Total de l'or produit	45 692	49 567	45 109	44 035	33 322	36 216	27 760	30 992
Ventes d'or (onces)								
Eagle River	27 700	27 500	21 340	17 500	27 360	25 600	19 600	22 500
Kiena	17 600	21 200	21 560	22 500	8 340	12 020	7 400	9 500
Total des ventes d'or	45 300	48 700	42 900	40 000	35 700	37 620	27 000	32 000

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Par once d'or vendue¹								
Coût des ventes	1 325	1 190	1 217	1 289	1 521	1 453	1 758	1 745
Prix moyen réalisé ¹	4 136	3 746	3 420	3 192	2 823	2 715	2 579	2 640
Coûts décaissés ¹	1 320	1 187	1 214	1 286	1 517	1 451	1 755	1 743
Marge de trésorerie ¹	2 816	2 559	2 206	1 906	1 306	1 264	824	897
CMC ¹	1 960	1 920	1 920	1 977	2 226	2 082	2 711	2 238
Coûts des ventes par tonne broyée								
	552	472	478	468	560	524	463	479
Coût de production par tonne broyée¹								
	548	449	489	488	523	474	457	448
Cours de change moyens 1 \$ US → \$ CA								
	1,4350	1,3990	1,3637	1,3684	1,3488	1,3619	1,3414	1,3428
Indicateurs de coûts (en \$ US)								
Coût des ventes	923	851	893	942	1 128	1 067	1 311	1 299
Coûts décaissés ¹	920	848	890	940	1 125	1 065	1 308	1 298
CMC ¹	1 366	1 373	1 408	1 445	1 650	1 529	2 021	1 666

1. Voir la rubrique, « Mesures de performance non conformes aux IFRS », pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.
2. Les produits des activités ordinaires comprennent des montants négligeables provenant de la vente d'argent comme sous-produit.

Examen opérationnel

	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Minerai broyé (tonnes)				
Eagle River	60 010	51 632	8 378	16 %
Kiena	48 690	45 344	3 346	7 %
Capacité	108 700	96 976	11 724	12 %
Teneur du minerai traité (g/t Au)				
Eagle River	15,6	15,5	0,2	1 %
Kiena	10,8	5,9	4,9	83 %
Récupérations (pourcentage)				
Eagle River	96,3	97,0	(0,7)	(1) %
Kiena	98,9	98,2	0,7	1 %
Production d'or (onces)				
Eagle River	28 999	24 899	4 100	16 %
Kiena	16 693	8 423	8 270	98 %
	45 692	33 322	12 370	37 %
Ventes d'or (onces)				
Eagle River	27 700	27 360	340	1 %
Kiena	17 600	8 340	9 260	111 %
	45 300	35 700	9 600	27 %

1. Les chiffres concernant le tonnage et les onces d'or ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

La production d'or à Eagle River au T1 de 2025 s'est élevée à 28 999 onces, en comparaison de 24 899 onces pour le T1 de 2024, ce qui représente une augmentation de 16 % attribuable principalement à une hausse de 16 % de la capacité.

Kiena a produit 16 693 onces au T1 de 2025, comparativement à 8 423 onces au T1 de 2024, ce qui représente une augmentation de 98 % attribuable principalement à une hausse de 83 % de la teneur du minerai traité et à une hausse de 7 % de la capacité.

Examen financier

En milliers \$	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Produits des activités ordinaires	187 618	100 922	86 696	86 %
Coûts et charges				
Coût des ventes	60 024	54 298	5 726	11 %
Épuisement et amortissement	24 220	24 381	(161)	(1) %
Charges de la Société et frais généraux	6 717	3 969	2 748	69 %
Rémunération fondée sur des actions	1 009	806	203	25 %
Exploration et évaluation	1 894	1 770	124	7 %
Profit sur la sortie d'actifs miniers	-	(45)	45	
	93 864	85 179	8 685	10 %
Résultat d'exploitation	93 754	15 743	78 011	496 %
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie en actions à recevoir et des bons de souscription	623	600	23	
Intérêts et autres produits (charges)	477	(1 085)	1 562	
Résultat avant impôts	94 854	15 258	79 596	522 %
Charges d'impôt minier et d'impôt sur le résultat	32 381	4 550	27 831	612 %
Résultat net	62 473	10 708	51 765	483 %
Variation de la juste valeur des titres négociables	334	1 131	(797)	
Résultat global	62 807	11 839	50 968	
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	80 156	46 502	33 654	72 %
Flux de trésorerie disponibles ¹	47 505	19 448	28 057	144 %

1. Voir la rubrique, « Mesures de performance non conformes aux IFRS », pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Produits des activités ordinaires

En milliers \$	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Produits d'exploitation				
Or	187 375	100 788	86 587	86 %
Argent	243	134	109	
	187 618	100 922	86 696	86 %

Au T1 de 2025, Wesdome a généré des produits des activités ordinaires de 187,4 millions de dollars provenant de la vente de 45 300 onces d'or à un prix moyen réalisé de l'or vendu de 4 136 \$ (2 882 \$ US) l'once, comparativement à la vente de 35 700 onces d'or à 2 823 \$ (2 093 \$ US) l'once pour des produits des activités ordinaires de 100,8 millions de dollars provenant de la vente d'or au T1 de 2024. L'augmentation de 86 % des produits des activités ordinaires tirés de l'or est attribuable à l'augmentation de 27 % du nombre d'onces vendues et à la hausse de 47 % du prix moyen réalisé de l'or vendu.

Coût des ventes

En milliers \$	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Coût des ventes				
Coûts d'extraction et de traitement				
Extraction	31 817	27 721	4 096	15 %
Traitement	9 931	8 642	1 289	15 %
Frais d'administration du site et de campement	17 281	14 908	2 373	16 %
Variation des stocks ¹	(1 335)	1 685	(3 020)	(179) %
	57 694	52 956	4 738	9 %
Redevances	2 330	1 342	988	74 %
	60 024	54 298	5 726	11 %

1 Voir la note 16 des états financiers de la Société pour une ventilation des ajustements des stocks et des stocks en circuit pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

Le coût des ventes du T1 de 2025 a augmenté de 5,7 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une augmentation de 9 % des coûts d'extraction et de traitement attribuable à une hausse de 37 % des onces produites et à une augmentation de 12 % de la capacité.

Charges de la Société et frais généraux

Au T1 de 2025, les charges de la Société et frais généraux ont augmenté de 2,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2024, pour atteindre 6,7 millions de dollars, en raison principalement d'une augmentation des activités administratives et du personnel technique au siège social. Les charges de la Société et frais généraux devraient se situer entre 5,4 et 6,9 millions de dollars par trimestre pour le reste de 2025.

Paielements fondés sur des actions

Au cours du T1 de 2025, la Société a attribué 527 368 options sur actions, 88 922 unités d'actions restreintes (« UAR ») et 177 844 unités d'actions de performance (« UAP ») à ses employés et à ses dirigeants dans le cadre de son régime d'achat d'actions général de 2020. Toutes les options sur actions et les UAR ont une durée d'acquisition de trois ans, la première tranche étant acquise à la date du premier anniversaire de l'émission. Les UAP sont assorties de conditions d'acquisition conditionnelles au maintien de l'emploi à la fin de la période de performance de trois ans.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, la charge de rémunération comptabilisée dans le cadre des régimes s'élevait à 1,0 million de dollars.

Exploration et évaluation

Toutes les dépenses liées à des activités d'exploration et d'évaluation sont passées en charges jusqu'à ce que la Société ait établi la faisabilité technique et la viabilité commerciale. Au T1 de 2025, Wesdome a consacré 1,9 million de dollars à son programme d'exploration, dont 1,4 million de dollars à Eagle River et 0,5 million de dollars à Kiena.

Charge fiscale

À l'heure actuelle, Wesdome est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat et à l'impôt minier sur les profits tirés des ressources en Ontario et au Québec. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat exigibles, qui s'est établie à 32,2 millions de dollars pour le T1 de 2025, est supérieure de 28,5 millions de dollars à celle de la période correspondante de 2024, en raison principalement d'une augmentation des produits des activités ordinaires. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat différés, qui s'est chiffrée à 0,2 million de dollars pour le T1 de 2025, est inférieure de 0,7 million de dollars à celle de la période correspondante de 2024. Au 31 mars 2025, la Société a comptabilisé un montant à recevoir courant de 10,8 millions de dollars au titre de l'impôt sur le résultat et de l'impôt minier.

Le BAIIA de la Société s'est établi à 119,4 millions de dollars pour le T1 de 2025, en comparaison de 40,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. La Société a inscrit un bénéfice net avant impôt de 94,9 millions de dollars pour le T1 de 2025, en comparaison de 15,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2024.

APERÇU DES MINES EN EXPLOITATION

Eagle River – Ontario

Eagle River, situé à 50 kilomètres à l'ouest de Wawa, en Ontario, comprend la mine souterraine Eagle River (en production depuis 1995) et une installation de traitement du minerai produisant 1 200 tonnes par jour.

Résultats opérationnels

	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Résultats d'exploitation d'Eagle River				
Minerai broyé (tonnes)	60 010	51 632	8 378	16 %
Teneur du minerai traité (g/t)	15,6	15,5	0,2	1 %
Taux de récupération moyen des broyeurs (%)	96,3	97,0	(0,7)	(1) %
Production d'or (onces)	28 999	24 899	4 100	16 %
Ventes d'or (onces)	27 700	27 360	340	1 %
Coûts de production par tonne broyée¹ (\$)	595	526	69	13 %
Coûts par once vendue (\$/once)				
Marge de trésorerie ¹	2 841	1 606	1 235	77 %
Coût des ventes	1 332	1 230	102	8 %
Coûts décaissés ¹	1 327	1 227	100	8 %
Coûts de maintien complets ¹	1 918	1 662	257	15 %
Coûts par once vendue (\$ US/once)				
Marge de trésorerie ¹	1 980	1 190	789	66 %
Coûts des ventes ¹	928	912	16	2 %
Coûts décaissés ¹	925	910	15	2 %
Coûts de maintien complets ¹	1 337	1 232	105	9 %

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Résultats financiers

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Produits d'or provenant de l'exploitation minière	115 450	77 495	37 955	49 %
Coût des ventes				
Extraction	16 652	14 202	2 450	17 %
Traitement	6 395	5 273	1 122	21 %
Frais d'administration du site et de campement	12 034	11 130	904	8 %
Variation des stocks	(514)	1 717	(2 231)	(130) %
Redevances	2 330	1 342	988	74 %
	36 897	33 664	3 233	10 %
Produits d'argent	(141)	(96)	(45)	(47) %
Total des coûts décaissés	36 756	33 568	3 188	9 %
Coût des ventes par once d'or vendue (dollars canadiens)	1 332	1 230	102	8 %
Coûts décaissés par once d'or vendue (dollars canadiens) ¹	1 327	1 227	100	8 %
Marge de trésorerie ¹	78 694	43 927	34 767	79 %
Coûts de maintien complets ¹				
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	7 568	7 105	463	7 %
Maintien des immobilisations minières	5 034	1 734	3 300	190 %
Maintien des installations de gestion des résidus	125	184	(59)	(32) %
Charges de la Société et frais généraux	3 323	1 960	1 363	70 %
Paiement d'obligations locatives	336	909	(573)	(63) %
	53 142	45 460	7 682	17 %
Coûts de maintien complets par once d'or (dollars canadiens) ¹	1 918	1 662	258	15 %
Coût des ventes par tonne broyée ¹	615	652	(37)	(6) %
Coûts de production par tonne broyée ¹	595	526	69	13 %
Dépenses en immobilisations	12 727	9 023	3 704	41 %

1 Voir la rubrique, « Mesures de performance non conformes aux IFRS », pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Faits saillants opérationnels

Au cours du T1 de 2025, Eagle River a produit 28 999 onces d'or, contre 24 899 onces au T1 de 2024, ce qui s'explique principalement par une augmentation de 16 % de la capacité attribuable au séquençage des chantiers et au contrôle de la dilution. Comme prévu, durant le T1 de 2025, 65 % des tonnes produites provenaient de deux zones : 300 et 720F.

La teneur moyenne du minerai traité pour le T1 de 2025 était conforme à celle de l'année précédente, à 15,6 g/t, puisque le minerai à haute teneur de la zone 300 a été compensé par le traitement des stocks à plus faible teneur constitués à la fin de 2024.

La capacité de l'usine a augmenté de 16 % pour atteindre 60 010 tonnes par rapport au premier trimestre de 2024, alors que les initiatives de 2024 visant à augmenter les stocks forés et développés ont commencé à porter leurs fruits. La capacité quotidienne a augmenté de 18 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 667 tonnes au T1 de 2025, contre 567 tonnes au T1 de 2024.

Les coûts de production unitaires ont augmenté de 13 % à 595 \$ la tonne par rapport au T1 de 2024 en raison de l'augmentation des coûts de main-d'œuvre et de maintenance, partiellement compensée par l'augmentation du tonnage traité.

Faits saillants financiers

Au T1 de 2025, les produits des activités ordinaires d'Eagle River ont augmenté de 49 % pour atteindre 115,5 millions de dollars, en raison d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu, le nombre d'onces étant resté stable d'une année sur l'autre.

Au T1 de 2025, les produits d'or à Eagle River ont augmenté de 49 % pour atteindre 115,4 millions de dollars, contre 77,5 millions de dollars au T1 de 2024, en raison d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu et d'une augmentation de 1 % du nombre d'onces vendues.

Le coût des ventes s'est chiffré à 36,9 millions de dollars au T1 de 2025, en hausse de 10 % par rapport à la période correspondante de 2024, en raison principalement d'une augmentation de 4,5 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine et de l'usine découlant surtout d'une capacité plus élevée et d'une augmentation des redevances liés à la production d'un plus grand nombre d'onces, partiellement contrebalancée par une variation des niveaux de stocks de 2,2 millions de dollars.

Les coûts décaissés par once d'or vendue étaient de 1 327 \$ (925 \$ US) au T1 de 2025, contre 1 227 \$ (910 \$ US) au T1 de 2024, en raison d'une hausse du coût des ventes.

Au T1 de 2025, les CMC par once d'or vendue ont augmenté de 15 % pour s'établir à 1 918 \$ (1 337 \$ US) par rapport au T1 de 2024 en raison de l'augmentation de 9 % des coûts décaissés et de la croissance de 17 % des dépenses en immobilisations de maintien.

Mise à jour sur l'exploration

Les forages se poursuivent pour délimiter la zone 300 et accroître la taille de la zone 6 Central

Les forages réalisés dans la zone 6 Central ont confirmé la continuité de la minéralisation en aval-pendage, avec une épaisseur et une teneur similaires. Située à proximité des infrastructures existantes, la zone reste ouverte en profondeur et continue d'offrir la possibilité d'établir un nouveau front minier à haute teneur à des profondeurs intermédiaires. L'expansion de la zone 6 Central souligne le fort potentiel de découvertes supplémentaires, renforçant notre confiance dans le potentiel à long terme de l'actif et sa capacité à soutenir la stratégie de croissance interne de remplissage de l'usine d'Eagle River.

L'interprétation actualisée de la zone 300 indique la présence d'une structure subparallèle, désormais appelée zone 300 Fold. Les premières analyses montrent une épaisseur et une teneur de minéralisation constantes, avec une continuité en aval-pendage qui reste ouverte. Notamment, cette minéralisation plonge à un angle plus modéré que la zone principale 300 à fort pendage, une observation clé qui illustre la variabilité de la plongée des cheminées, offrant des possibilités de prolongement des domaines en aval-plongée.

Exploration de surface

Dans le cadre du programme d'exploration de surface en cours d'Eagle River, un levé de polarisation provoquée a été réalisé à la fin de 2024 qui a permis d'identifier plusieurs anomalies étroitement associées à des gisements connus, indiquant le potentiel d'une minéralisation supplémentaire à l'ouest de la diorite. Ces résultats soulignent le potentiel d'exploration à long terme d'Eagle River et ont permis de délimiter plusieurs cibles qui feront l'objet d'une exploration plus poussée. Les travaux de forage sur la première anomalie ont commencé avant la fin de 2024, et le forage s'est poursuivi en 2025 avec cinq sondages réalisés à ce jour. Le programme a recoupé des veines mineures et de la minéralisation, avec deux des sondages qui ont recoupé des intersections anormales. Ces résultats sont en cours d'interprétation et feront l'objet de discussions ultérieures.

Onze sondages de surface ont été réalisés à Birch Vein dans le cadre de la première phase du programme, afin d'évaluer les valeurs historiques des éclats de roche associés à une branche secondaire du cisaillement Eagle River Splay d'orientation nord-ouest. Plusieurs sondages ont recoupé des veines de quartz fumé présentant une forte altération en biotite sur une épaisseur allant jusqu'à 0,5 mètre. La zone est considérée comme hautement prioritaire en raison du contexte géologique similaire à celui de la mine Eagle River (diorite avec cisaillement de chaque côté), et d'autres forages et échantillonnages géochimiques sont prévus.

Gestion des résidus et de l'eau

La mine à ciel ouvert fermée de Mishi fournit un lieu de stockage tampon pour gérer l'excédent d'eau qui peut provenir de la crue en surface et du bassin de récupération, près de l'usine Eagle River. En 2023, la Société a intégré une nouvelle usine de traitement de l'eau par osmose inverse au système de traitement de l'eau afin de traiter l'eau dans les limites de rejet réglementées et de réduire considérablement le volume d'eau stocké sur le site afin de disposer d'une plus grande souplesse opérationnelle.

En 2024, la Société a achevé une extension et une élévation de la berme du périmètre nord et une élévation du barrage de confinement nord, ce qui permet d'ajouter environ deux années supplémentaires de stockage à l'installation de gestion des résidus de Miron Creek existante. La Société étudie les possibilités de maximiser davantage la capacité de stockage des installations de gestion des résidus, tout en travaillant parallèlement à l'obtention d'un permis pour la construction d'une nouvelle installation permettant d'accroître la capacité.

Kiena – Québec

Kiena est une mine et une usine de traitement intégrée, entièrement autorisée, située sur une propriété de 75 km² dans le district très prometteur de Val-d'Or, au Québec. Le site comprend un puits de production de 930 mètres et une usine d'une capacité autorisée de 2 040 tonnes par jour.

Résultats opérationnels

	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Résultats d'exploitation de Kiena				
Minerai broyé (tonnes)	48 690	45 344	3 346	7 %
Teneur du minerai traité (g/t)	10,8	5,9	4,9	83 %
Taux de récupération moyen des broyeurs (%)	98,9	98,2	0,7	1 %
Production d'or (onces)	16 693	8 423	8 270	98 %
Ventes d'or (onces)	17 600	8 340	9 260	111 %
Coûts de production par tonne broyée¹ (\$)	489	466	23	5 %
Coûts par once vendue (\$/once)				
Marge de trésorerie ¹	2 778	323	2 455	759 %
Coût des ventes	1 314	2 474	(1 160)	(47) %
Coûts décaissés ¹	1 308	2 470	(1 162)	(47) %
Coûts de maintien complets ¹	2 026	4 078	(2 052)	(50) %
Coûts par once vendue (\$ US/onces)				
Marge de trésorerie ¹	1 936	240	1 696	708 %
Coût des ventes	916	1 834	(919)	(50) %
Coûts décaissés ¹	912	1 831	(919)	(50) %
Coûts de maintien complets ¹	1 412	3 023	(1 612)	(53) %

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Résultats financiers

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Produits d'or provenant de l'exploitation minière	71 925	23 293	48 632	209 %
Coût des ventes				
Extraction	15 165	13 520	1 645	12 %
Traitement	3 536	3 369	167	5 %
Frais d'administration du site et de campement	5 247	3 777	1 470	39 %
Variation des stocks	(821)	(32)	(789)	(2 466) %
	23 127	20 634	2 493	12 %
Produits d'argent	(102)	(38)	(64)	(168) %
Total des coûts décaissés	23 025	20 596	2 429	12 %
Coût des ventes par once d'or vendue (dollars canadiens)	1 314	2 474	(1 160)	(47) %
Coûts décaissés par once d'or vendue (dollars canadiens) ¹	1 308	2 470	(1 162)	(47) %
Marge de trésorerie ¹	48 900	2 697	46 203	1 713 %
Coûts de maintien complets ¹				
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	7 357	8 838	(1 481)	(17) %
Maintien des immobilisations minières	1 369	2 542	(1 173)	(46) %
Maintien des installations de gestion des résidus	575	71	504	710 %
Charges de la Société et frais généraux	3 323	1 960	1 363	70 %
	35 649	34 007	1 642	5 %
Coûts de maintien complets par once d'or (dollars canadiens) ¹	2 026	4 078	(2 051)	(50) %
Coût des ventes par tonne broyée	475	455	20	4 %
Coûts de production par tonne broyée ¹	489	466	24	5 %
Dépenses en immobilisations	19 588	17 122	2 466	14 %

1. Voir la rubrique, « Mesures de performance non conformes aux IFRS », pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Faits saillants opérationnels

Au T1 de 2025, Kiena a produit 16 693 onces, contre 8 423 onces au T1 de 2024. Cette hausse de 98 % de la production est attribuable à l'inclusion du minerai à haute teneur de Kiena Deep, qui est entré en production à la mi-avril 2024. Au T1 de 2025, tout le minerai traité provenait de la zone à haute teneur de Kiena Deep. Bien qu'il était prévu que le T1 soit le trimestre de production le plus faible de l'année, le séquençage de certaines zones clés d'abattage et de développement à haute teneur a pris plus de temps en raison d'une disponibilité de l'équipement plus faible que prévu. Cette situation est en train d'être adressée.

La teneur moyenne du minerai traité au premier trimestre de 2025 a augmenté de 83 % à 10,8 g/t, contre 5,9 g/t au trimestre comparatif de 2024, malgré l'inclusion de certains matériaux à faible teneur provenant d'une chambre d'abattage récupérée en mars.

Les récupérations moyennes de l'usine ont augmenté à 98,9 % au T1 de 2025 par rapport à 98,2 % au trimestre comparatif de 2024, principalement en raison de la teneur moyenne plus élevée.

Au T1 de 2025, l'usine a traité 541 tonnes par jour, en hausse par rapport aux 498 tonnes par jour du premier trimestre de 2024. Les coûts de production associés par tonne ont augmenté de 5 % à 489 \$ par rapport au T1 de 2024 en raison de la hausse des coûts d'exploitation minière et d'administration du site.

Faits saillants financiers

Les produits des activités ordinaires à Kiena se sont élevés à 71,9 millions de dollars au T1 de 2025, soit une augmentation de 209 % par rapport au T1 de 2024, qui s'explique par une augmentation de 111 % du nombre d'onces vendues et par un prix moyen réalisé de l'or en dollars canadiens plus élevé.

Les produits d'or à Kiena ont augmenté de 209 % pour atteindre 71,9 millions de dollars au T1 de 2025, contre 23,3 millions de dollars au T1 de 2024, en raison d'une hausse de 111 % des onces vendues et d'un prix moyen réalisé plus élevé par once d'or vendue.

Le coût des ventes au T1 de 2025 était de 23,1 millions de dollars, soit une hausse de 12 % par rapport à la période comparative de 2024, principalement en raison d'une augmentation de 3,3 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine, qui s'explique par une augmentation de 7 % de la capacité et d'une augmentation de 98 % du nombre d'onces produites, partiellement compensée par une variation de 0,8 millions de dollars du niveau des stocks.

Les coûts décaissés par once d'or vendue au T1 de 2025 étaient de 1 308 \$ (912 \$ US), soit une diminution de 47 % par rapport à 2 470 \$ (1 831 \$ US) au T1 de 2024, principalement en raison d'une augmentation du nombre d'onces vendues.

Les CMC par once d'or vendue ont diminué de 50 % au T1 de 2025 à 2 026 \$ (1 412 \$ US) contre 4 078 \$ (3 023 \$ US) au T1 de 2024, principalement en raison d'une augmentation de 111 % du nombre d'onces vendues et d'une diminution des dépenses en immobilisations de maintien, partiellement contrebalancées par une hausse de l'ensemble des coûts d'exploitation de la mine.

Mise à jour sur l'exploration

Les forages de la zone VC, désormais accessibles depuis les niveaux 109 et 134, sont prévus pour la mi-2025

Le forage de la zone VC à partir de la nouvelle galerie d'exploration au niveau 109 s'est poursuivi durant le trimestre. La zone VC est une priorité absolue pour l'exploration en 2025, car elle a historiquement recoupé une intersection à haute teneur à la base du modèle filaire de la minéralisation, ouvert en profondeur, et démontre un style de minéralisation semblable à celui de Kiena Deep. Les forages réalisés jusqu'à présent n'ont pas été fructueux en raison de l'état du sol entre la baie de forage et la zone VC. Nous évaluons actuellement des scénarios qui permettraient de prolonger le développement souterrain vers un emplacement plus optimal, ce qui devrait permettre de forer les cibles de la zone VC et de la zone North située à proximité de façon plus efficace.

Le forage à partir de la deuxième baie de forage de Kiena – la galerie d'exploration du niveau 134 – devrait commencer en mai. Cela représente une étape importante, car les sondages réalisés à partir de la galerie recouperont la minéralisation de Kiena Deep et Footwall à un angle d'intersection plus optimal, ce qui améliorera les estimations de l'épaisseur vraie et fournira un support géostatistique plus robuste pour la continuité de la teneur et la modélisation des ressources. Les forages intercalaires et d'extension réalisés à partir de la plateforme du niveau 134 faciliteront également le ciblage du remplacement de la production à haute teneur à partir de 2027. Le forage à partir de la galerie du niveau 134 est une priorité absolue pour le second semestre de l'année.

Kiena Deep continue de produire des résultats

L'exploration en cours des zones Kiena Deep Footwall à partir de la rampe du niveau 127, ainsi que la poursuite des tests des zones Kiena Deep A par le biais de forages intercalaires à partir de la station de transfert du niveau 127, continuent de confirmer la continuité de la zone avec des résultats prometteurs. Les interprétations initiales suggèrent que des lentilles supplémentaires pourraient être délimitées par la poursuite des forages. Les informations issues des forages sont en train d'être incorporées dans un modèle lithostrucutural actualisé et une ressource minérale actualisée, qui constitueront tous deux la base du rapport technique de 2026.

Le niveau 33 est accessible pour le forage, la délimitation de Presqu'île va commencer

La réhabilitation du développement du niveau 33 à l'est a permis d'établir des plateformes de forage plus optimales pour l'évaluation de Dubuisson, Duchesne et d'autres cibles du niveau 33. Le forage d'exploration au niveau 33 au cours du premier trimestre a ciblé les extensions latérales et la continuation en aval-pendage de la zone No.22 Shawkey. Les sondages ont confirmé la continuité du dyke de porphyre associé à cette zone et d'autres forages sont prévus pour 2025.

À Presqu'île, le développement de la rampe continue de progresser et l'accès au corps minéralisé de Presqu'île est bien établi. Des programmes de forage d'exploration et de délimitation ont été conçus et des forages de surface sont prévus au T2 de 2025. Le forage souterrain de délimitation a commencé au début du T2 de 2025. Outre la délimitation

préalable du corps minéralisé en vue de son exploitation, le forage d'exploration permettra de tester les extensions du corps minéralisé qui reste ouvert en profondeur.

Mise à jour du projet Presqu'île

La production du corps minéralisé de Presqu'île devrait débuter au T2 de 2025, ce qui permettra d'entreposer le minerai avant de le traiter au second semestre de 2025. Le permis d'échantillonnage en vrac a été reçu et le permis d'exploitation minière est attendu au quatrième trimestre. Les éléments d'infrastructure à long délai de livraison ont également été sécurisés, l'installation du concasseur étant prévue pour le T3 et celle du ventilateur principal en 2026.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 31 mars 2025, Wesdome affichait un fonds de roulement excédentaire de 181,3 millions de dollars, comparativement à 131,3 millions de dollars au 31 décembre 2024. La trésorerie au 31 mars 2025 s'élevait à 167,9 millions de dollars, comparativement à 123,1 millions de dollars à l'ouverture de l'exercice. Le tableau des flux de trésorerie abrégé est le suivant :

En millions (dollars canadiens)	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation
Eagle River			
Marge de trésorerie ¹	78,7 \$	43,9 \$	34,8 \$
Investissements de maintien et exploration minière	(12,6)	(8,8)	(3,8)
Installations de gestion des résidus	(0,1)	(0,2)	0,1
Obligations locatives	(0,3)	(0,9)	0,6
	65,7	34,0	31,7
Kiena			
Marge de trésorerie ¹	48,9	2,7	46,2
Investissement de maintien et exploration minière	(7,4)	(8,8)	1,4
Aménagement d'une rampe – Kiena Deep	-	(3,2)	3,2
Infrastructures et équipement minier mis à niveau	(1,4)	(2,5)	1,1
Installations de gestion des résidus	(0,6)	(0,1)	(0,5)
Investissement dans le développement, l'exploration et l'évaluation	(10,3)	(2,5)	(7,8)
	29,2	(14,4)	43,6
Société	(6,7)	(4,0)	(2,7)
Exploration	(1,9)	(1,8)	(0,1)
Options sur actions exercées	2,0	1,7	0,3
Impôt minier et impôt sur le résultat payés	(37,0)	(0,5)	(36,5)
Placements dans des titres négociables et des bons de souscription	(4,4)	(3,4)	(1,0)
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	-	(10,0)	10,0
Paievements d'intérêts	(0,3)	(1,0)	0,7
Variation nette du fonds de roulement et autres	(1,8)	6,3	(8,1)
Augmentation nette de la trésorerie	44,8 \$	6,9 \$	37,9 \$
Trésorerie à l'ouverture de la période	123,1 \$	41,4 \$	
Trésorerie à la clôture de la période	167,9 \$	48,3 \$	

1. La marge de trésorerie est une mesure de la performance non conforme aux IFRS. Voir les informations sur les mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

La marge de trésorerie¹ à Eagle et à Kiena a augmenté par rapport à celle des périodes correspondantes de 2024 en raison de l'augmentation du nombre d'onces d'or vendues et d'un prix moyen réalisé de l'or vendu plus élevé.

Le tableau qui suit présente les variations importantes des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024, comme suit :

En milliers \$	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation période précédente	76 411	37 176	39 235	106 %
Augmentation de la marge de trésorerie liée aux activités minières	2 849	(966)	3 815	
Diminution des autres dépenses d'exploitation	9 438	2 782	6 656	
(Charges) produit d'impôt minier et d'impôt sur le résultat	(1 800)	1 440	(3 240)	
Variation nette du fonds de roulement et autres soldes	(6 742)	9 477	(16 219)	
Augmentation nette des flux de trésorerie d'exploitation	3 745	9 326	(5 581)	(60) %
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation période écoulée	80 156	46 502	33 654	72 %

Les dépenses en immobilisations engagées au cours du T1 de 2025 ont totalisé 32,3 millions de dollars, comparativement à 26,1 millions de dollars au T1 de 2024. Voici une ventilation des dépenses en immobilisations pour le trimestre clos le 31 mars 2025 :

En milliers \$	T1 de 2025	T1 de 2024	Variation	
Immobilisations corporelles minières				
Eagle River				
Frais d'exploration inscrits à l'actif	1 794	1 929	(135)	
Coûts de maintien de l'aménagement minier	5 774	5 176	598	
Infrastructures et équipement miniers mis à niveau	5 034	1 734	3 300	
Installations de gestion des résidus	125	184	(59)	
	12 727	9 023	3 704	
Kiena				
Frais d'exploration inscrits à l'actif	2 364	1 136	1 228	
Coûts de maintien de l'aménagement minier	4 993	7 702	(2 709)	
Infrastructures et équipement miniers mis à niveau	1 369	2 542	(1 173)	
Installations de gestion des résidus	575	71	504	
	9 301	11 451	(2 150)	
Total des dépenses en immobilisations de maintien ¹	22 028	20 474	1 554	8 %
Mines en développement et usines et équipement				
Coûts d'aménagement minier inscrits à l'actif	7 337	988	6 349	
Aménagement d'une rampe – Kiena Deep	-	3 214	(3 214)	
Infrastructures et équipement miniers mis à niveau	2 950	1 469	1 481	
Total des dépenses en immobilisations de croissance ¹	10 287	5 671	4 616	81 %
Total des dépenses en immobilisations de maintien et de croissance	32 315	26 145	6 170	24 %

1. Les dépenses en immobilisations de maintien et de croissance sont des mesures de performance qui ne sont pas conformes aux IFRS. Voir les informations sur les mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

La Société a inscrit des flux de trésorerie disponibles de 47,5 millions de dollars pour le T1 de 2025, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 19,4 millions de dollars pour le T1 de 2024. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles au cours du T1 de 2025 est principalement attribuable à l'augmentation de la marge de trésorerie, partiellement neutralisée par la hausse des dépenses en immobilisations. Les flux de trésorerie disponibles et la marge de trésorerie ne sont pas des mesures de performance conformes aux IFRS. Voir les informations sur les mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

Facilité de crédit garanti et facilités de location

Facilité de crédit garanti

Wesdome dispose d'une facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie (« facilité de crédit renouvelable ») dirigée par une grande banque canadienne d'un montant de 150 000 000 \$, dont l'échéance est le 25 août 2025. Au 31 mars 2025, la Société respectait entièrement les engagements financiers stipulés dans la facilité de crédit renouvelable. La facilité de crédit renouvelable, qui sera utilisée aux fins générales de la Société et affectée à son fonds de roulement, est garantie par tous les biens immobiliers et personnels présents et futurs de la Société. La facilité de crédit renouvelable est disponible sous la forme i) du taux préférentiel en dollars canadiens ou du taux de base en dollars américains, les taux d'intérêt variant de 1,75 % à 2,75 % au-dessus du taux préférentiel ou du taux de base de la facilité de crédit renouvelable, selon le cas; ii) du taux des opérations de pension à un jour (« taux CORRA »), les taux variant de 2,75 % à 3,75 % au-dessus du taux CORRA; et iii) du taux de financement à un jour garanti (Secured Overnight Financing Rate (« SOFR »)) en dollars américains, les taux d'intérêt variant de 2,75 % à 3,75 % au-dessus du SOFR. L'écart ou le taux réel sera déterminé en fonction du ratio de levier net de la Société. La facilité de crédit renouvelable est également disponible pour les lettres de garantie. Au 31 mars 2025 et au 13 mai 2025, aucun montant n'était tiré sur la facilité. Les commissions d'attente sur les montants non utilisés sur la facilité de crédit renouvelable varient de 0,62 % à 0,84 % au-dessus du SOFR, en fonction du ratio de levier financier de la Société.

Facilités de location

La Société possède une facilité de location dont 0,6 million de dollars étaient dus au titre de la facilité au 31 mars 2025.

Cautionnements de restauration

La Société a actuellement une entente avec une institution financière en vertu de laquelle cette dernière a émis des cautionnements de restauration non garantis d'un montant de 9,5 millions de dollars pour s'acquitter des obligations de restauration d'Eagle River et d'un montant de 10,7 millions de dollars pour s'acquitter des obligations liées à Kiena. Au 31 mars 2025, le total des cautionnements de restauration émis aux agences environnementales des gouvernements s'élevait à 20,2 millions de dollars (16,6 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Le plan de fermeture de la mine Eagle River a été modifié et soumis à l'approbation du ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (« MDNMRNF », aujourd'hui ministère des Mines) en 2019. Son approbation et son dépôt sont attendus en 2025. En décembre 2021, la Société a soumis une mise à jour d'un plan de fermeture consolidé de la mine Mishi/Magnaçon, qui fait toujours l'objet d'un examen. La Société a obtenu d'une institution financière l'engagement financier de modifier les cautionnements de restauration en vue de l'augmentation prévue de la garantie financière à fournir au gouvernement pour l'estimation des exigences en matière de garantie financière.

Pour appuyer la décision de redémarrer les activités, la Société a soumis une mise à jour d'un plan de fermeture pour Kiena au ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (« MRNF ») en 2021, des informations supplémentaires ayant été fournies en 2023 et au début de l'exercice 2024. Le MRNF a approuvé le plan en novembre 2024 et, à la fin de janvier 2025, Wesdome lui a soumis une première lettre de garantie.

Événement postérieur à la date de clôture – Acquisition d'Angus Gold Inc. (« Angus »)

Dans le cadre de sa stratégie, la Société s'appuie sur un cadre discipliné d'affectation du capital, axé sur la solidité de son bilan et la réinjection de capitaux dans ses activités, dans le but de maximiser la valeur à long terme pour les actionnaires. Le maintien d'un bilan solide repose sur une gestion prudente de la liquidité, le respect de paramètres financiers rigoureux et la constitution d'une trésorerie suffisante pour soutenir une croissance relative. La réinjection de capitaux englobe des investissements visant à maintenir et optimiser la performance des actifs d'exploitation, à développer les ressources pour prolonger la durée de vie des mines et découvrir de nouveaux gisements aurifères, à faire progresser certaines ressources vers la production, ainsi qu'à soutenir la croissance par l'ajout de nouveaux projets au portefeuille d'actifs. Ces initiatives sont déployées de façon équilibrée, dans une perspective de création de valeur durable pour les actionnaires.

Le 7 avril 2025, la Société a conclu avec Angus une entente d'arrangement définitive (l'« **entente** »), aux termes de laquelle Wesdome acquerra la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Angus conformément à un plan d'arrangement (l'« **arrangement** »).

Aux termes de l'entente, chacune des actions ordinaires émises et en circulation d'Angus que Wesdome ne détient pas déjà sera échangée contre 0,62 \$ en trésorerie (soit un montant total de 33,5 millions de dollars) et contre 0,0096 action de Wesdome (l'« **offre** »), ce qui représente une valeur totale de 0,77 \$ par action ordinaire d'Angus, selon le cours de clôture des actions ordinaires de Wesdome à la Bourse de Toronto le 4 avril 2025, soit le dernier jour de bourse précédant l'annonce de l'offre. La clôture de l'arrangement est prévue au deuxième trimestre de 2025.

La transaction sera comptabilisée comme une acquisition d'actifs, la contrepartie versée étant principalement affectée aux droits miniers liés au projet Golden Sky, mené dans la ceinture de roches vertes du lac Mishibishu, dans le nord de l'Ontario, qui abrite la mine d'or Eagle River.

Motifs stratégiques pour Wesdome

- **Transforme Eagle River en une opportunité à l'échelle du district**
L'acquisition quadruple la taille du territoire de Wesdome à Eagle River, en consolidant deux propriétés adjacentes en un ensemble de terrains stratégiques contigus d'environ 400 km² situés sur une ceinture de roches vertes très prometteuse. L'empreinte élargie présente de multiples cibles et styles de minéralisation.
- **Renforce le portefeuille de nouveaux projets d'exploration d'Eagle River**
Consolidation du potentiel d'exploration à l'échelle du district sur au moins trois corridors minéralisés, y compris la branche subsidiaire d'Eagle River et la formation de fer rubanée du lac Cameron. Les récentes intersections – 48,7 g/t Au sur 1,5 m dans la branche subsidiaire et 47,4 m à 1,1 g/t Au (y compris 11,7 m à 2,2 g/t) dans la formation de fer rubanée – soulignent le potentiel de découverte de nouvelles zones minéralisées et de délimitation des ressources.
- **Souligne l'engagement à long terme à l'égard d'Eagle River**
Opportunité de tirer parti du bilan actuel de Wesdome, de ses infrastructures et de ses relations avec les parties prenantes et les peuples autochtones pour accélérer l'exploration et le développement, tout en continuant à se concentrer sur la base d'actifs de la Société située en Ontario et au Québec - deux des principales zones minières au monde.

Résumé de l'arrangement

L'arrangement sera mis en œuvre au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et nécessitera l'approbation de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (liste commerciale) et l'approbation d'au moins deux tiers des votes exprimés par les actionnaires d'Angus ainsi que l'approbation d'une majorité simple d'actionnaires désintéressés lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires d'Angus qui devrait se tenir en juin 2025.

Outre les approbations susmentionnées, la réalisation de l'arrangement est soumise à d'autres conditions habituelles et aux approbations des bourses de valeurs concernées. La clôture de l'arrangement devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2025.

Les administrateurs, les hauts dirigeants et les conseillers d'Angus, qui détiennent au total 28 % des actions ordinaires émises et en circulation d'Angus, ont conclu avec Wesdome des conventions de soutien au vote en vertu desquelles ils ont accepté d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions en faveur de la transaction, dans la mesure où la réglementation applicable le permet.

New Gold Inc. a conclu avec Wesdome une convention de blocage visant le dépôt de ses 4,85 millions d'actions, représentant 8 % du nombre d'actions ordinaires en circulation de base. Compte tenu des actions ordinaires qu'elle détient déjà, la Société a maintenant conclu des conventions de blocage avec des actionnaires d'Angus détenant collectivement 47 % des actions ordinaires en circulation de base d'Angus, y compris chacun des administrateurs et des dirigeants d'Angus.

L'entente prévoit des dispositions habituelles en matière de protection des transactions, y compris des engagements de non-sollicitation de la part d'Angus et un droit en faveur de Wesdome de présenter une proposition de valeur équivalente à toute proposition supérieure non sollicitée. Advenant que l'entente soit résiliée dans certaines circonstances, Angus a accepté de verser à Wesdome une indemnité de résiliation d'un montant de 2,3 millions de dollars.

Approbation et recommandation du conseil

Le comité spécial d'administrateurs indépendants d'Angus (le « **comité spécial d'Angus** ») a reçu d'Evans & Evans, Inc. un avis selon lequel, compte tenu et sous réserve des limitations, des hypothèses et des restrictions qui y figurent ainsi que des autres questions examinées dans le cadre de la préparation de cet avis, l'offre est équitable, d'un point de vue financier, pour les actionnaires d'Angus (autres que Wesdome) (l'« **avis quant au caractère équitable** »).

Après avoir révisé et pris en considération, entre autres, l'avis quant au caractère équitable, le comité spécial a recommandé à l'unanimité au conseil d'administration d'Angus d'approuver l'arrangement. Après avoir reçu et révisé les recommandations du comité spécial et obtenu des conseils juridiques et financiers, le conseil d'administration d'Angus a approuvé à l'unanimité l'entente et l'arrangement et a déterminé que l'arrangement est équitable pour les actionnaires d'Angus (autres que Wesdome) et qu'il est dans le meilleur intérêt d'Angus, et recommande à l'unanimité aux actionnaires de voter en faveur de l'arrangement.

L'entente a également été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de Wesdome.

Bons de souscription et options

Conformément aux dispositions de l'arrangement, chaque option sur actions d'Angus (chacune, une « **option sur actions** ») en circulation immédiatement avant l'heure de prise d'effet de l'arrangement (l'« **heure de prise d'effet** ») deviendra automatiquement acquise et sera immédiatement annulée en échange d'un paiement en trésorerie correspondant à l'excédent, s'il y a lieu : i) du produit du nombre d'actions ordinaires d'Angus sous-jacentes à ces options d'Angus multiplié par 0,77 \$; sur ii) le prix d'exercice global applicable de ces options d'Angus. Toutes les unités d'actions restreintes en circulation immédiatement avant l'heure de prise d'effet deviendront automatiquement acquises et seront immédiatement annulées en échange d'un paiement en trésorerie correspondant à 0,77 \$. Tous les bons de souscription d'Angus en circulation immédiatement avant l'heure de prise d'effet seront immédiatement annulés en échange d'un paiement en trésorerie correspondant à la valeur dans le cours de ces bons de souscription.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 13 mai 2025, la Société détenait les titres en circulation suivants :

Actions en circulation	milliers
Actions ordinaires émises	150 234
Options d'achat d'actions ordinaires	1 326
Unités d'actions différées	534
Unités d'actions de performance	464
Unités d'actions restreintes	223

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit montre le calendrier des sorties de trésorerie liées aux obligations contractuelles au 31 mars 2025 :

En milliers \$	Total	Dans un délai de 1 an	1 an à 2 ans	Au-delà de 5 ans
Dettes et charges à payer	56 760 \$	56 760 \$	-	-
Obligations locatives	566	478	88	-
Engagements d'achats	46 091	46 091	-	-
Provisions pour démantèlement	30 813	-	-	30 813
	134 230 \$	103 329 \$	88 \$	30 813 \$

Prospectus préalable de base simplifié provisoire

Le 6 novembre 2024, la Société a renouvelé son prospectus préalable de base simplifié auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, conformément aux procédures applicables aux émetteurs établis bien connus (*well-known seasoned issuers*). Le prospectus préalable de base permettra à la Société d'offrir et d'émettre des actions ordinaires, des titres d'emprunt, des bons de souscription, des reçus de souscription, des unités ou toute combinaison de ceux-ci pendant la période de 25 mois au cours de laquelle le prospectus préalable de base sera en vigueur. La Société a mis à jour son prospectus de base afin de maintenir sa flexibilité financière alors qu'elle continue à faire progresser ses plans commerciaux, mais elle n'a pas l'intention d'émettre des titres dans le cadre de ce prospectus à l'heure actuelle et pourrait ne jamais procéder à une telle émission. Si la Société décide d'offrir des titres pendant la période de validité de 25 mois, les conditions spécifiques, y compris l'utilisation du produit, seront énoncées dans un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié, qui sera déposé auprès des autorités canadiennes compétentes en matière de réglementation des valeurs mobilières. Le présent rapport de gestion ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura pas de vente de ces titres dans une province, un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'une telle province, d'un tel État ou d'un tel territoire. Le prospectus préalable de base simplifié peut être consulté sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

MESURES DE PERFORMANCE NON CONFORMES AUX IFRS

Wesdome utilise des mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion, car elle estime que ces mesures généralement reconnues du secteur fournissent une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. Ces mesures de performance non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni comme un substitut aux mesures de performance préparées conformément aux IFRS.

Les mesures de performance non conformes aux IFRS comprennent :

- le prix moyen réalisé par once d'or vendue;
- les coûts décaissés et les coûts décaissés par once d'or vendue;
- les coûts de production par tonne broyée;
- la marge de trésorerie et la marge de trésorerie par once d'or vendue;
- les dépenses en immobilisations de maintien et de croissance;
- les CMC et les CMC par once d'or vendue;
- les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action;
- le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action;
- le BAIIA.

Prix moyen réalisé par once d'or vendue

Le prix moyen réalisé par once d'or vendue est une mesure non conforme aux IFRS; il ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS et il n'a pas de signification normalisée définie par les IFRS. Le prix moyen réalisé par once d'or vendue est calculé en divisant les produits d'or tirés des activités minières pour la période pertinente par les onces d'or vendues. Il peut ne pas être comparable à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or.

En milliers, sauf les montants par unité	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Produits des activités ordinaires selon les états financiers	187 618	182 611	146 852	127 799	100 922	102 221	69 696	84 555
Produits d'argent tirés des activités minières	(243)	(191)	(153)	(126)	(134)	(73)	(77)	(70)
Produits d'or tirés des activités minières (a)	187 375	182 420	146 699	127 673	100 788	102 148	69 619	84 485
Onces d'or vendues (b)	45 300	48 700	42 900	40 000	35 700	37 620	27 000	32 000
Prix moyen réalisé par once d'or vendue en dollars canadiens (c) = (a) ÷ (b)	4 136	3 746	3 420	3 192	2 823	2 715	2 579	2 640
Cours de change moyen 1 \$ US → \$ CA (d)	1,4350	1,3990	1,3637	1,3684	1 3488	1,3619	1,3414	1,3428
Prix moyen réalisé par once d'or vendue en dollars américains (c) ÷ (d)	2 882	2 678	2 508	2 333	2 093	1 994	1 923	1 966

Coûts décaissés et coûts décaisses par once d'or vendue

Les coûts décaissés par once d'or vendue sont une mesure de performance qui n'est pas conforme aux IFRS; ils ne constituent pas une mesure reconnue par les IFRS, ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et ils peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. La Société a inclus cette mesure de la performance non conforme aux IFRS dans le présent document, car elle estime que cette mesure généralement acceptée de la performance du secteur fournit une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. La Société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer la performance opérationnelle et la capacité de la Société de générer des flux de trésorerie. Par conséquent, elle vise à fournir des renseignements supplémentaires et ne doit pas être envisagée isolément ni comme un substitut des mesures de la performance préparées conformément aux IFRS. Le tableau qui suit présente le rapprochement du total des coûts décaissés par once d'or vendue et du coût des ventes selon les états financiers pour chacun des huit derniers trimestres :

En milliers, sauf les montants par unité	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Coût des ventes selon les états financiers (a)	60 024	57 974	52 217	51 560	54 298	54 645	47 463	55 833
Produits d'argent tirés des activités minières	(243)	(191)	(153)	(126)	(134)	(73)	(77)	(70)
Coûts décaissés (b)	59 781	57 783	52 064	51 434	54 164	54 572	47 386	55 763
Onces d'or vendues (c)	45 300	48 700	42 900	40 000	35 700	37 620	27 000	32 000
Coûts des ventes par once d'or vendue (d) = (a) ÷ (c)	1 325	1 190	1 217	1 289	1 521	1 453	1 758	1 745
Coûts décaissés par once d'or vendue (e) = (b) ÷ (c)	1 320	1 187	1 214	1 286	1 517	1 451	1 755	1 743
Cours de change moyen 1 \$ US → \$ CA (f)	1,4350	1,3990	1,3637	1,3684	1,3488	1,3619	1,3414	1,3428
Coûts des ventes par once d'or vendue en dollars américains (d) ÷ (f)	923	851	893	942	1 128	1 067	1 311	1 299
Coûts décaissés par once d'or vendue en dollars américains (e) ÷ (f)	920	848	890	940	1 125	1 065	1 308	1 298

Coûts de production et coûts de production par tonne broyée

Les coûts de production par tonne broyée sont une mesure de performance qui n'est pas conforme aux IFRS; ils ne constituent pas une mesure reconnue par les IFRS, ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et ils peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, cette mesure est établie en ajustant le coût des ventes, tel qu'il est indiqué dans les états des résultats pour les redevances et les variations du niveau des stocks, puis en divisant le résultat par les tonnes traitées à l'usine. La direction est d'avis que les coûts de production par tonne broyée fournissent des renseignements supplémentaires sur la performance des activités minières et permettent à la direction de surveiller les coûts d'exploitation de façon plus uniforme puisque la mesure par tonne broyée réduit la variabilité des coûts qui est associée aux différents niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la viabilité économique des blocs miniers. Comme chaque bloc minier est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne broyée, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts de production par tonne broyée pour être économiquement viables. La direction sait que les fluctuations de la capacité influent sur cette mesure par tonne broyée et elle utilise donc cet outil d'évaluation de concert avec le coût des ventes préparé conformément aux IFRS. Cette mesure complète l'information sur le coût des ventes préparée conformément aux IFRS et permet aux investisseurs de faire la distinction entre les variations du coût des ventes découlant des variations de la production et les variations de la performance opérationnelle.

En milliers, sauf les montants par unité	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Coût des ventes selon les états financiers (a)	60 024	57 974	52 217	51 560	54 298	54 645	47 463	55 833
Redevances	(2 330)	(1 927)	(1 570)	(1 200)	(1 342)	(1 266)	(1 029)	(1 172)
Ajustements des stocks de lingots et des stocks en circuit	1 837	(897)	2 819	3 471	(2 267)	(3 908)	384	(2 526)
Coûts de production (b)	59 531	55 150	53 466	53 831	50 689	49 471	46 818	52 135
Minerai broyé (tonnes) (c)	108 700	122 779	109 305	110 221	96 976	104 318	102 504	116 496
Coûts des ventes par tonne broyée (a) ÷ (c)	552	472	478	468	560	524	463	479
Coûts de production par tonne broyée (b) ÷ (c)	548	449	489	488	523	474	457	448

Marge de trésorerie et marge de trésorerie par once d'or vendue

La marge de trésorerie est une mesure qui n'est pas conforme aux IFRS; elle ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS, et elle n'a pas de signification normalisée définie par les IFRS et elle peut ne pas être comparable à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Elle correspond à la différence entre les produits tirés des ventes d'or provenant des activités minières et les coûts d'exploitation des sites miniers décaissés (voir Coûts décaissés par once d'or vendue en vertu de la présente section) selon les états financiers de la Société. La Société estime qu'elle illustre la performance des mines qu'elle exploite et permet aux investisseurs de mieux comprendre sa performance par rapport aux autres producteurs d'or qui présentent des résultats semblables.

En milliers, sauf les montants par unité	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Produits d'or tirés des activités minières (voir ci-dessus)	187 375	182 420	146 699	127 673	100 788	102 148	69 619	84 485
Coûts décaissés (voir ci-dessus)	59 781	57 783	52 064	51 434	54 164	54 572	47 386	55 763
Marge de trésorerie	127 594	124 637	94 635	76 239	46 624	47 576	22 233	28 722
Prix moyen réalisé (a)	4 136	3 746	3 420	3 192	2 823	2 715	2 579	2 640
Coûts décaissés par once d'or vendue (b)	1 320	1 187	1 214	1 286	1 517	1 451	1 755	1 743
Marge de trésorerie par once d'or vendue (a) – (b)	2 816	2 559	2 206	1 906	1 306	1 264	824	897

Dépenses en immobilisations de maintien et de croissance

Les dépenses en immobilisations de maintien sont généralement définies comme étant des dépenses nécessaires à l'exploitation continue de l'actif ou de l'activité sans entraîner d'augmentation de la capacité, de la durée de vie des actifs ou des bénéfices futurs. Cette mesure est utilisée par la direction pour évaluer l'ampleur des dépenses en immobilisations nécessaires pour maintenir les activités aux niveaux actuels.

Les dépenses en immobilisations de croissance s'entendent généralement des dépenses en immobilisations qui augmentent la capacité existante, prolongent la durée de vie des actifs et/ou augmentent les bénéfices futurs. Cette mesure est utilisée par la direction pour évaluer l'ampleur des dépenses en immobilisations engagées pour des nouvelles activités ou des projets majeurs lorsque ces projets augmenteront sensiblement la production par rapport aux niveaux actuels.

En milliers \$	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Immobilisations corporelles minières								
Eagle River								
Frais d'exploration inscrits à l'actif	1 794	1 707	1 255	1 722	1 929	1 137	1 279	1 434
Coûts de maintien de l'aménagement minier	5 774	5 564	5 358	5 673	5 176	4 528	4 951	4 756
Infrastructures et équipement miniers mis à niveau	5 034	9 195	4 292	3 549	1 734	6 779	10 360	1 598
Installations de gestion des résidus	125	3 651	4 027	190	184	342	15	12
	12 727	20 117	14 932	11 134	9 023	12 786	16 605	7 800
Kiena								
Frais d'exploration inscrits à l'actif	2 364	4 139	5 341	1 447	1 136	1 347	985	937
Coûts de maintien de l'aménagement minier	4 993	1 974	1 463	6 650	7 702	3 177	2 468	1 897
Infrastructures et équipement miniers mis à niveau	1 369	2 455	1 721	1 701	2 542	-	-	-
Installations de gestion des résidus	575	-	220	21	71	-	-	-
	9 301	8 568	8 745	9 819	11 451	4 524	3 453	2 834
Total des dépenses en immobilisations de maintien	22 028	28 685	23 677	20 953	20 474	17 310	20 058	10 634
Mines en développement et usines et équipement								
Coûts d'aménagement minier inscrits à l'actif	7 337	4 679	5 845	3 909	988	-	-	-
Aménagement d'une rampe – Kiena Deep	-	28	-	436	3 214	4 154	4 111	4 316
Infrastructures et équipement miniers mis à niveau	2 950	2 520	-	2 594	1 469	7 132	7 485	2 898
Total des dépenses en immobilisations de croissance	10 287	7 227	5 845	6 939	5 671	11 286	11 596	7 214
Total des dépenses en immobilisations de maintien et de croissance	32 315	35 912	29 522	27 892	26 145	28 596	31 654	17 848

Coûts de maintien complets et coûts de maintien complets par once d'or vendue

Les CMC comprennent les coûts d'exploitation des sites miniers engagés dans les activités minières de la Société, les dépenses de maintien des investissements et de développement de la mine, les dépenses d'exploration et d'évaluation des sites miniers et les obligations locatives d'équipement liés aux activités minières et les charges de la Société et frais généraux. La Société estime que cette mesure représente les coûts décaissés totaux de production de l'or à partir des activités actuelles et fournit à la Société et à d'autres parties prenantes des renseignements supplémentaires qui illustrent sa performance opérationnelle et sa capacité de générer des flux de trésorerie. Cette mesure des coûts vise à présenter le coût total de la production d'or provenant des activités actuelles, par once d'or vendue. Les nouveaux projets et le capital de croissance ne sont pas inclus.

En milliers, sauf les montants par unité	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Coût des ventes, selon les états financiers	60 024	57 974	52 217	51 560	54 298	54 645	47 463	55 833
Produits d'argent tirés des activités minières	(243)	(191)	(153)	(126)	(134)	(73)	(77)	(70)
Coûts décaissés	59 781	57 783	52 064	51 434	54 164	54 572	47 386	55 763
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	14 925	13 384	13 419	15 492	15 942	10 190	9 683	9 024
Maintien des immobilisations minières	6 403	11 655	6 012	5 250	4 275	6 779	10 360	1 598
Installations de gestion des résidus	700	3 646	4 247	210	256	342	15	12
Charges de la Société et frais généraux	6 717	6 504	6 346	5 972	3 969	5 955	4 707	4 007
Moins : Développement de la Société	(71)	(76)	(320)	(14)	(50)	(276)	(161)	(210)
Paieement d'obligations locatives	336	625	615	754	909	780	1 208	1 410
Coûts de maintien complets (CMC) (a)	88 791	93 521	82 383	79 098	79 465	78 342	73 198	71 604
Onces d'or vendues (b)	45 300	48 700	42 900	40 000	35 700	37 620	27 000	32 000
CMC par once d'or vendue (c) = (a) ÷ (b)	1 960	1 920	1 920	1 977	2 226	2 082	2 711	2 238
Cours de change moyen 1 \$ US → \$ CA (d)	1,4350	1,3990	1,3637	1,3684	1,3488	1,3619	1,3414	1,3428
CMC par once d'or vendue en dollars américains (c) ÷ (d)	1 366	1 373	1 408	1 445	1 650	1 529	2 021	1 666

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui n'est pas conforme aux IFRS et sont calculés en prenant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation moins la trésorerie utilisée pour les dépenses en immobilisations et les obligations locatives, comme indiqué dans les états financiers de la Société. Les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur utile de la capacité de la Société à exercer ses activités sans avoir recours à des emprunts supplémentaires ou à l'utilisation de la trésorerie existante. Les flux de trésorerie disponibles par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie disponibles par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

En milliers, sauf les montants par action	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation selon les états financiers (a)	80 156	76 411	60 976	57 083	46 502	37 176	45 076	13 979
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	(14 925)	(13 384)	(13 419)	(15 492)	(15 942)	(10 190)	(9 683)	(9 024)
Maintien des immobilisations minières	(6 403)	(11 655)	(6 012)	(5 250)	(4 275)	(6 779)	(10 360)	(1 598)
Installations de gestion des résidus	(700)	(3 646)	(4 247)	(210)	(256)	(342)	(15)	(12)
Croissance de l'exploration minière et du développement minier	(7 337)	(4 707)	(5 845)	(4 344)	(4 203)	(4 154)	(4 111)	(4 316)
Croissance des immobilisations minières	(2 950)	(2 520)	-	(2 596)	(1 469)	(7 132)	(7 485)	(2 898)
Fonds détenus en contrepartie de lettres de garantie	-	-	-	-	-	-	(1 542)	-
Paiement des obligations locatives	(336)	(625)	(615)	(754)	(909)	(780)	(1 208)	(1 410)
Flux de trésorerie disponibles (b)	47 505	39 874	30 838	28 437	19 448	7 799	10 672	(5 279)
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers) (c)	149 906	149 878	149 729	149 548	149 068	148 965	148 952	148 001
Flux de trésorerie d'exploitation par action (a) ÷ (c)	0,53	0,51	0,41	0,38	0,31	0,25	0,30	0,09
Flux de trésorerie disponibles par action (b) ÷ (c)	0,32	0,27	0,21	0,19	0,13	0,05	0,07	(0,04)

Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) et bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action

Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action sont des mesures de performance qui ne sont pas conformes aux IFRS; ils ne constituent pas des mesures reconnues par les IFRS et ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS. De plus, ces deux mesures peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) est calculé(e) en soustrayant les profits et pertes ponctuels résultant de la cession d'actifs non essentiels, les charges non récurrentes et les ajustements fiscaux importants (comptabilisation de l'impôt minier et remboursements de crédit pour exploration) non liés au bénéfice de la période en cours, comme le montre le tableau ci-dessous. La Société présente cette mesure, qui repose sur ses états financiers, pour faciliter la compréhension de ses résultats d'exploitation et de sa situation financière.

En milliers, sauf les montants par action	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Résultat net selon les états financiers	62 473	56 629	38 999	29 135	10 708	2 420	(3 248)	(5 014)
Ajustements pour :								
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	-	-	-	-	-	-	900	-
Charges de retraite	-	-	262	-	-	-	-	-
Total des ajustements	-	-	262	-	-	-	900	-
Effet connexe de l'impôt sur le résultat	-	-	(66)	-	-	-	(225)	-
	-	-	197	-	-	-	675	-
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) (a)	62 473	56 629	39 196	29 135	10 708	2 420	(2 573)	(5 014)
Nombre pondéré d'actions ordinaires (en milliers) (b)	149 906	149 878	149 729	149 548	149 068	148 965	148 952	148 001
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) (a) ÷ (b)	0,42	0,38	0,26	0,19	0,07	0,02	(0,02)	(0,03)

BAIIA

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« **BAIIA** ») est une mesure financière non conforme aux IFRS qui exclut les éléments suivants du bénéfice net (de la perte nette) : les charges d'intérêts; les charges (produit) d'impôt minier et d'impôt sur le résultat et l'épuisement et l'amortissement. La Société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, elle et certains investisseurs utilisent le BAIIA comme indicateur de sa capacité de générer des liquidités à partir des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement, les obligations liées à la dette et les dépenses en immobilisations. Le BAIIA vise à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes; il n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et il ne doit pas être considéré isolément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées conformément aux IFRS. Le BAIIA exclut l'incidence des coûts décaissés des activités de financement et des impôts, ainsi que les effets des changements dans les soldes du fonds de roulement d'exploitation; il n'est donc pas nécessairement indicatif du résultat d'exploitation ou des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation tels que déterminés selon les IFRS. D'autres producteurs peuvent calculer le BAIIA de façon différente. Le tableau qui suit présente le rapprochement du résultat net dans les états financiers de la Société et du BAIIA :

En milliers	T1 de 2025	T4 de 2024	T3 de 2024	T2 de 2024	T1 de 2024	T4 de 2023	T3 de 2023	T2 de 2023
Résultat net selon les états financiers	62 473	56 629	38 999	29 135	10 708	2 420	(3 248)	(5 014)
Ajustements pour :								
Charges (produit) d'impôt minier et d'impôt sur le résultat	32 381	28 899	20 708	15 358	4 550	10 761	(9 820)	(2 356)
Épuisement et amortissement	24 220	29 048	24 295	22 550	24 381	23 861	23 987	28 215
Charges ponctuelles	-	-	262	-	-	-	900	-
Charges d'intérêts	285	292	336	820	1 036	1 214	1 114	1 175
BAIIA	119 359	114 868	84 600	67 863	40 675	38 256	12 933	22 020

QUESTIONS COMPTABLES

RÈGLES DE PRÉSENTATION

La préparation des états financiers de la Société conformément aux IFRS exige que la direction pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

OPÉRATIONS HORS BILAN

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 et jusqu'à la date du présent rapport, la Société n'a conclu aucune opération hors bilan.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers de la Société conformément aux IFRS exige que la direction pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Jugement critique lors de l'application des méthodes comptables

Coûts d'exploration et d'évaluation

Il faut faire preuve de jugement aux fins de déterminer si les coûts respectifs peuvent être inscrits à l'actif, le cas échéant, et s'ils sont susceptibles d'être recouverts par des flux de trésorerie futurs, lesquels peuvent être fondés sur des hypothèses concernant des événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses formulées peuvent changer si de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

i) Réserves et ressources

Les réserves prouvées et probables représentent les parties économiquement exploitables des ressources minérales mesurées et indiquées de la Société qui ont été intégrées au plan minier. La Société estime ses réserves prouvées et probables et ses ressources minérales mesurées, indiquées et présumées à partir des renseignements compilés par des personnes dûment qualifiées. L'information relative aux données géologiques sur la taille, la profondeur et la forme des gisements de minerai nécessite des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des flux de trésorerie futurs liés aux réserves prouvées et probables est fondée sur des facteurs tels que l'estimation des cours de change, les prix des produits de base, les besoins futurs en investissement et les coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et des jugements géologiques posés aux fins d'estimer la taille et la teneur du minerai que renferme le gisement.

Les changements relatifs aux réserves prouvées et probables ainsi qu'aux estimations des ressources minérales mesurées, indiquées et présumées peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable des biens et du matériel miniers, sur l'épuisement, sur les évaluations de perte de valeur et sur le moment du démantèlement et des obligations de remise en état.

ii) *Début de la production commerciale*

La détermination du moment où une mine passe au stade de la production est une question de jugement. Le début de la production commerciale est défini comme étant la date à laquelle la mine devient en état de permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. La Société tient compte principalement des facteurs suivants, entre autres, pour déterminer le début de la production commerciale :

- toutes les dépenses en immobilisations importantes pour atteindre un niveau de production constant et la capacité souhaitée ont été engagées;
- il s'est écoulé une période raisonnable d'essais des installations et de l'équipement de la mine;
- un pourcentage prédéterminé de la capacité nominale de la mine et de l'usine a été atteint;
- les niveaux de production, les teneurs et les taux de récupération requis ont été atteints.

Aucun facteur en particulier n'est jugé plus important qu'un autre. Chaque facteur est considéré dans le contexte des faits et des circonstances du projet spécifique. Il s'agit d'évaluer à quel moment la mine est pratiquement achevée et prête pour l'utilisation prévue.

iii) *Épuisement*

L'épuisement d'un gisement minier est déterminé à l'aide de la méthode des unités de production (« UP ») sur une période ne dépassant pas la durée de vie estimée du gisement en fonction du nombre d'onces récupérables à partir de réserves prouvées et probables.

La variation des estimations sous-jacentes pourrait influencer sur le calcul du taux des UP et, par conséquent, sur la charge annuelle d'amortissement pour épuisement. Les changements dans les estimations peuvent découler d'une différence entre la production future réelle et les prévisions actuelles de la production future, de l'expansion des réserves minérales grâce aux activités d'exploration, des différences entre les coûts estimés et les coûts réels de l'exploitation minière, et des différences touchant les hypothèses concernant le prix de l'or sur lesquelles repose l'estimation des réserves minérales.

Il faut poser des jugements importants pour déterminer la durée d'utilité et les valeurs résiduelles aux fins du calcul de l'épuisement, et aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que la durée d'utilité et les valeurs résiduelles réelles ne différeront pas de façon significative des hypothèses.

iv) *Provision pour obligations de démantèlement*

La Société évalue sa provision pour le démantèlement sur une base annuelle ou lorsque de nouveaux renseignements importants deviennent disponibles. Les activités d'exploitation et d'exploration minière sont assujetties à divers textes légaux et réglementaires régissant la protection de l'environnement. En général, ces textes légaux et réglementaires sont en constante évolution et la Société a effectué et entend effectuer à l'avenir des dépenses pour se conformer à ces lois et règlements. La prise en compte des obligations de démantèlement exige que la direction établisse des estimations des coûts futurs que la Société devra engager pour effectuer les travaux de démantèlement requis afin de se conformer aux textes légaux et réglementaires en vigueur applicables à chaque exploitation minière. De plus, des changements qui pourraient être apportés à l'avenir aux textes légaux et réglementaires sur l'environnement pourraient accroître la portée des travaux de démantèlement devant être effectués par la Société. L'augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence importante sur les montants imputés aux opérations pour le démantèlement. La provision représente la meilleure estimation, faite par la direction, de la valeur actualisée de l'obligation de démantèlement future. Les dépenses futures réelles peuvent différer des montants indiqués.

v) *Rémunération fondée sur des actions*

La détermination de la juste valeur de la rémunération fondée sur des actions ne repose pas sur le coût historique, mais plutôt sur des hypothèses subjectives intégrées dans un modèle d'évaluation d'options. Conformément à ce modèle, la direction doit établir des prévisions relatives aux événements futurs, notamment des estimations de la période de détention future moyenne des options sur actions émises avant l'exercice de ces options, leur expiration ou leur annulation, à la volatilité future du cours des actions de la Société pendant la période de détention prévue (en utilisant la volatilité historique comme point de référence) et au taux d'intérêt sans risque approprié. La rémunération fondée sur des actions est assortie d'un taux d'annulation par renonciation prévu et est estimée en tenant compte des taux d'annulation par renonciation historiques et des taux d'annulation par renonciation futurs prévus. Un ajustement est apporté si le taux d'annulation par renonciation réel diffère du taux prévu.

La valeur ainsi calculée n'est pas nécessairement celle que le détenteur de l'option pourrait recevoir dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance, étant donné qu'il n'y a pas de marché pour les options et que celles-ci ne sont pas transférables. La direction est d'avis que la valeur obtenue est très subjective et qu'elle dépend entièrement des hypothèses de départ.

Les UAP sont assorties d'une condition de marché, qui doit être reflétée dans la juste valeur des attributions à la date d'attribution. La détermination de la juste valeur des UAP repose sur des hypothèses subjectives introduites dans un modèle de simulation Monte Carlo. Le modèle exige que la direction formule des prévisions quant aux événements futurs, y compris des estimations du cours de l'action de la Société et de sa volatilité par rapport à un indice, ainsi que du taux d'intérêt sans risque approprié. Les UAP intègrent un taux d'annulation par renonciation prévu, estimé en fonction des annulations par renonciation historiques et des prévisions d'annulations par renonciation futures, et ajusté si le taux d'annulation par renonciation réel diffère du taux prévu. La valeur calculée qui en résulte n'est pas nécessairement la valeur que le détenteur de l'UAP pourrait recevoir dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale ou au moment de l'acquisition des droits, étant donné qu'il n'existe pas de marché pour les UAP et qu'elles ne sont pas transférables. La direction est d'avis que la valeur obtenue est très subjective et qu'elle dépend entièrement des hypothèses de départ.

vi) Impôts sur le résultat et impôts différés

La Société est assujettie aux lois fiscales en vigueur dans différentes administrations. Les lois fiscales sont complexes et peuvent être interprétées de différentes façons par les contribuables et par les autorités fiscales compétentes. La provision pour impôt sur le résultat et impôt différé reflète l'interprétation que fait la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation des répercussions fiscales actuelles et futures des transactions et des événements survenant au cours de la période. La Société peut être tenue de modifier sa provision pour impôt sur le résultat ou les soldes d'impôt différé lorsque la déductibilité finale de certains éléments est contestée avec succès par les administrations fiscales, que les estimations utilisées pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé à comptabiliser varient sensiblement ou que la réception de nouveaux renseignements rend nécessaire l'ajustement du montant d'impôt différé à comptabiliser. De plus, des événements futurs, par exemple l'apport de modifications à la législation ou à la réglementation fiscale, ou encore l'interprétation de ces lois et de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôt sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'impôt effectif. De tels changements pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers de l'exercice où ils surviennent.

Il faut faire preuve de jugement aux fins d'évaluer de façon continue l'évolution de l'interprétation des règles fiscales ainsi que des règlements fiscaux et des lois fiscales pour s'assurer que les passifs sont complets et que les actifs sont réalisables. Les répercussions des différentes interprétations et applications pourraient être importantes.

vii) Recouvrabilité des immobilisations corporelles minières

La direction de la Société examine régulièrement les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles minières pour déterminer si des dépréciations sont nécessaires. Le recouvrement des montants comptabilisés au titre des immobilisations corporelles minières dépend de la confirmation du droit de la Société à l'égard des concessions minières sous-jacentes, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour terminer l'aménagement, de la rentabilité future de la production ou du produit de disposition. La direction se fonde sur les plans relatifs à la durée de vie de la mine (« DVM ») pour évaluer la recouvrabilité économique et la probabilité d'obtenir des avantages économiques futurs. Les plans relatifs à la DVM fournissent un modèle économique à l'appui de l'extraction économique des réserves et des ressources. Un plan de DVM à long terme et un modèle géologique connexe déterminent les travaux de forage et d'aménagement requis pour agrandir ou mieux circonscrire le gisement de minerais existant.

PRISES DE POSITION EN COMPTABILITÉ

Normes et modifications publiées mais non encore en vigueur

Les nouvelles normes et modifications ci-dessous publiées par l'IASB s'appliquent aux états financiers de la Société. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces normes et de ces modifications sur ses états financiers.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à accroître la comparabilité et la transparence des informations que les entreprises fournissent aux investisseurs au sujet de leur performance financière de manière à permettre à ceux-ci de prendre des décisions plus éclairées en matière d'investissement. Cette norme établit de nouvelles exigences visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises grâce aux éléments suivants :

- une meilleure comparabilité de l'état du résultat net (compte de résultat);
- une amélioration de la transparence des indicateurs de performance définies par la direction;
- un regroupement plus utile des informations dans les états financiers.

Aux termes d'IFRS 18, les entreprises devront également présenter leurs charges d'exploitation avec plus de transparence, afin que les investisseurs trouvent et comprennent les informations dont ils ont besoin. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'application anticipée étant toutefois autorisée. Elle remplace IAS 1 et reprend telles quelles de nombreuses dispositions de cette norme.

Modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux exigences en matière de classement et d'évaluation prescrites par IFRS 9. Les modifications visent à remédier au manque d'uniformité des pratiques comptables en rendant les exigences plus compréhensibles et plus cohérentes. Les nouvelles lignes directrices comprennent ce qui suit :

- des clarifications concernant le classement et l'évaluation des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers qui présentent des caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (« ESG »);
- le règlement de passifs au moyen de systèmes de paiement électronique – les modifications précisent la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé. L'IASB a également décidé de prévoir un choix de méthode comptable permettant à une société de décomptabiliser un passif financier avant qu'elle ne remette la trésorerie à la date de règlement si des critères précis sont respectés.

L'IASB a également introduit des exigences supplémentaires en matière d'informations à fournir afin d'améliorer la transparence pour les investisseurs en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les instruments financiers présentant des clauses conditionnelles, par exemple des caractéristiques liées à des cibles ESG. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026.

Améliorations annuelles des normes IFRS de comptabilité

En juillet 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée aux normes IFRS de comptabilité et aux indications qui les accompagnent dans le cadre de la mise à jour périodique des normes. Les normes modifiées sont les suivantes :

- IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière*;
- IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, ainsi que le guide de mise en œuvre d'IFRS 7;
- IFRS 9 *Instruments financiers*;
- IFRS 10 *États financiers consolidés*;
- IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, leur application anticipée étant toutefois autorisée. Les améliorations annuelles se limitent à des changements qui permettent de clarifier le libellé d'une norme IFRS de comptabilité ou de remédier à des conséquences imprévues relativement mineures ou à des omissions dans les normes comptables. Elles permettent également de remédier à des contradictions mineures entre les dispositions des normes comptables.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La présentation des instruments financiers exige que la Société fournisse des renseignements sur : a) l'importance des instruments financiers pour la situation financière et la performance de la Société et b) la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société s'expose au cours de la période et à la date de l'état de la situation financière, ainsi que sur la façon dont elle gère ces risques. Voir la note 20 des états financiers de la Société pour une analyse des facteurs qui touchent Wesdome.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et sectoriels et l'approche de la Société quant à la gestion de ces risques font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel de 2024.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a déposé des certificats signés par la cheffe de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et des procédures de communication ainsi que de la conception de contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La cheffe de la direction et le chef de la direction financière ont conçu des contrôles et des procédures de communication de l'information ou ont supervisé leur conception, afin de fournir une assurance raisonnable que :

- i) les informations importantes concernant la Société leur ont été communiquées;
- ii) les informations devant être communiquées dans les documents déposés par la Société sont consignées, traitées, résumées et communiquées dans les délais prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

Aucun changement n'a été apporté aux contrôles et procédures de communication de l'information de Wesdome au T1 de 2025.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La cheffe de la direction et le chef de la direction financière ont également conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière ou ont supervisé leur conception, afin de fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité des rapports financiers et la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Pour son évaluation, la direction a utilisé les critères établis dans la document intitulé « Internal Control - Integrated Framework (COSO 2013) » publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Tout système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu soit-il, comporte des limites inhérentes. Par conséquent, même les systèmes jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, concernant la préparation et la présentation des états financiers. Aucun changement important n'a été apporté à nos contrôles internes au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 qui aurait eu une incidence significative ou aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Wesdome.

Limites des contrôles et des procédures

En outre, la conception d'un système de contrôle doit tenir compte du fait qu'il existe des contraintes en matière de ressources et que les avantages des contrôles doivent être mesurés par rapport à leurs coûts. De plus, les extrapolations de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont sujettes au risque qu'une conception ne permette pas d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de tous les événements futurs possibles. Par conséquent, en raison des limites inhérentes à un système de contrôle efficace par rapport au coût, des anomalies, qu'elles résultent d'erreurs ou de fraudes, peuvent se produire et ne pas être détectées.

RESPONSABILITÉ LIÉE AUX INFORMATIONS TECHNIQUES

Les informations techniques et scientifiques relatives aux activités d'exploration communiquées dans le présent document ont été préparées sous la supervision de Guy Belleau, ing., chef de l'exploitation de la Société, et de Jono Lawrence, VP principal, Exploration et ressources de Wesdome, qui les ont vérifiées et examinées, chacun d'eux étant une « **personne qualifiée** » au sens du Règlement 43-101.

La vérification des données comprend la saisie et l'examen des données par les géologues principaux des projets sur place, la production de rapports hebdomadaires et mensuels à l'intention de la haute direction de l'exploration et la réalisation des visites des lieux des projets par la haute direction de l'exploration pour examiner l'état des activités en cours des projets et les données sous-jacentes aux résultats déclarés. Tous les résultats du forage dans le cadre des projets d'exploration ou les estimations relatives aux ressources et aux réserves mentionnés dans le présent rapport de gestion ont été précédemment publiés dans des communiqués de presse par la Société et ont été préparés conformément au Règlement 43-101 – Information concernant les projets miniers. Les données de sondage et de dosage des programmes de forage sont surveillées grâce à la mise en œuvre d'un programme d'assurance et de contrôle de la qualité (« **AQ-CQ** ») conçu pour permettre le suivi des meilleures pratiques du secteur.

INFORMATION SUR LES ESTIMATIONS DE RESSOURCES MESURÉES, INDIQUÉES ET PRÉSUMÉES

Les estimations des réserves minérales et des ressources minérales ont été préparées conformément au Règlement 43-101 – Information concernant les projets miniers (« **Règlement 43-101** »), comme l'exigent les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour les besoins de l'information aux États-Unis, la Securities and Exchange Commission (« **SEC** ») met en œuvre différentes normes afin de classer la minéralisation comme une réserve. Les termes ressources minérales « mesurées », « indiquées » et « présumées » sont exigés en vertu du Règlement 43-101. Les normes canadiennes diffèrent considérablement des exigences de la SEC. Par conséquent, les informations figurant dans le présent rapport de gestion qui décrivent les gisements minéraux de la Société peuvent ne pas être comparables à des informations similaires rendues publiques par des sociétés américaines soumises aux obligations de déclaration et d'information prévues par les lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et les règles et règlements qui en découlent. Les investisseurs sont priés de ne pas présumer qu'une partie ou la totalité des gisements miniers dans ces catégories constituent des réserves ou seront transformés en réserves. De plus, l'existence et la faisabilité économique et juridique des ressources minérales « présumées » sont très incertaines. On ne peut présumer que la totalité ou une partie d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, les émetteurs ne doivent pas publier les résultats d'une analyse économique portant sur des ressources minérales présumées, sauf dans de rares cas.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés, à l'exception des énoncés de faits historiques, constituent des « énoncés prospectifs » et sont fondés sur les attentes, les estimations et les extrapolations en date du présent rapport de gestion. Les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer », « estimer », « pouvoir », « planifier » et autres expressions semblables indiquent des énoncés prospectifs. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de Wesdome diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs estimés de la Société exprès ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de performance future. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent considérablement des attentes actuelles expresses ou sous-entendues sont inhérents au secteur de l'exploitation aurifère et comprennent, sans s'y limiter, ceux présentés dans la section « Risques et incertitudes ». La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de l'apparition de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, sauf si les lois applicables l'exigent.

Nous avons formulé certaines hypothèses sur les énoncés prospectifs et l'information prospective, y compris des hypothèses portant sur les paramètres économiques relatifs à nos réserves minérales et à nos estimations de ressources minérales décrites dans le présent rapport de gestion. Bien que notre direction estime que les hypothèses formulées et les attentes véhiculées dans ces énoncés prospectifs ou cette information prospective sont raisonnables dans les circonstances, rien ne garantit que les énoncés prospectifs et

l'information prospective se révéleront exacts. De nombreuses hypothèses peuvent être difficiles à prévoir et échappent au contrôle de la Société.

En outre, si certains risques, incertitudes ou autres facteurs se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux décrits dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent les facteurs de risque décrits aux rubriques « Mise en garde concernant l'information prospective » et « Risques et incertitudes » de la plus récente notice annuelle de la Société qui peut être obtenue sur SEDAR+ et sur le site Web de la Société. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans cette notice annuelle.

Rien ne garantit que les énoncés prospectifs ou l'information prospective se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière significative des résultats et événements anticipés dans ceux-ci. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs si les circonstances, les estimations ou les opinions de la direction venaient à changer, à moins que la législation sur les valeurs mobilières ne l'exige. Par conséquent, le lecteur est invité à ne pas accorder une importance induite aux énoncés prospectifs.

FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risque sont décrits dans la notice annuelle de 2024 de Wesdome déposée sur SEDAR+ sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca.